

CORNIER

*Un village qui vit...
Et qui se balade...*



Sommaire

Mot du Maire & hommage à Francis Baulet	3
Un mandat fidèle à nos engagements	4
Cornier poursuit la baisse de son endettement	5
Projet de déviation: bientôt une réalité!	6
Plan de la déviation.	7
Fin des travaux de la voie verte et de la boucle nordique. .	8
Photos prises sur la boucle nordique	9
Travaux divers 2025	10
Carré militaire	11
Châtelet du Crédoz	12 - 17
Origine du nom de nos lieux-dits.	18 - 21
Supérette Vival: un nouveau propriétaire	22
& Peggy Thabuis, diététicienne	
Fleurissement	23
Octobre Rose – Théâtre L'audace du papillon	24
Notre Club Séniors	25
Garderie périscolaire.	26 - 27
Un Peu Plus pour Cornier	28
Lire à Cornier	29
Cantine scolaire	30
Le Sou des écoles.	31
Jardins Partagés	32
Pétanque.	33
ESAC	34
Compagnons du Châtelet.	35
Instants Sauvages 74	36 - 37
Fête des Vieux Métiers	38
L'association de chasse de Cornier.	39
Bob Aventure	40
Alchimistes ludiques.	41
INTERCO: La gestion de l'eau.	42
Gestion de l'eau	43
Bus Agiles	44
Espace aqualudique des Foron.	45
État-Civil	46 - 47
Événements à venir.	48

Ce bulletin municipal a été réalisé par les élus de Cornier, membres de la Commission Communication: Véronique Babitch, Christine Bondaz, Franck Corcelle, Annick Desternes, Stéphanie Dufournet, Anne-Marie Jung, Anaïs La Placa & Franca Viviand.

Photos couverture M. André Moëgne-Loccoz:
Vue du village depuis le nouveau sentier qui longe le ruisseau de La Madeleine & sentier face à la route du Riret (fond de page)

Création  IRREVERSTUDIO
Impression Uberti Jourdan

Le mot du Maire



Chères Corniérandes,
Chers Corniérands,

*J'ai le plaisir de vous présenter
le dernier bulletin municipal
de cette mandature.*

La commune, collectivité préférée des Français, se doit de créer du lien et de rassembler; c'est pour cela que je voudrais remercier l'ensemble des associations de Cornier qui, par leurs engagements, font vivre notre village. Elles se mutualisent de plus en plus lors des grands événements. Je salue le retour de la fête des vieux métiers en septembre prochain.

2025, comme chaque année du mandat, voit de nombreux projets se concrétiser.

Les plus importants sont la réalisation d'une boucle nordique de 5 km, le début de la voie verte en direction de Moussy et surtout la déviation de Cornier, aboutissement d'une vingtaine d'années de négociations.

Nos finances sont saines et notre commune n'est pas endettée malgré des dépenses très importantes pour un petit village comme le nôtre.

Cette année, comme depuis le début du mandat, les taux d'imposition n'augmenteront pas. Pour autant, à l'instar de l'ensemble des collectivités, notre commune est impactée par les baisses des dotations et des subventions. Dans les prochaines années, il faudra mutualiser nos infrastructures si l'on souhaite apporter toujours plus de services.

Je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe pour son engagement de chaque instant dans la vie municipale, œuvrant toujours dans l'intérêt général. J'ai en effet eu à cœur de faire confiance à mes adjoints en leur laissant la libre gestion des commissions et des dossiers liés à leur délégation.

Avec mon équipe, j'ai toujours défendu une gouvernance fondée sur la proximité, l'écoute, la solidarité et le bien-vivre ensemble; cela malgré les incivilités croissantes comme partout en France, qui viennent parfois perturber notre quotidien.

*Alors que le mandat touche à sa fin, je mesure le chemin parcouru. Malgré les contraintes - notamment la crise sanitaire - nous avons su concrétiser les projets pour lesquels vous nous aviez élus, en respectant les priorités fixées. Il nous reste cependant des défis à relever notamment en matière **de sécurité** (voirie à Moussy-bas, requalification du chef-lieu dès la déviation terminée et projet de vidéosurveillance en lien avec la gendarmerie), **de culture** (rapprochement avec la MJC de La Roche qui fera des escales dans notre village est validé) et **de transition énergétique** (chauffage des bâtiments communaux, etc.).*

Le mandat n'est pas encore terminé. Il nous reste près d'une année pour poursuivre notre action, réaliser, innover et servir. Et c'est avec cette énergie que nous continuerons d'agir au service de tous.

Je terminerai en rendant hommage à notre collègue et ami, Francis Baulet. Figure de notre village notamment dans le domaine culturel, il nous laisse un bel héritage.

*Je vous souhaite un bel été,
Votre Maire,
Michel Roux*

HOMMAGE À FRANCIS BAULET

Francis, qui nous a quittés le 12 mai 2025, a été conseiller municipal durant deux mandats, de 2001 à 2008 puis de 2008 à 2014. Féru d'histoire et de patrimoine, avant même d'être élu, il avait été sollicité par la commune pour la dénomination des routes de notre village, avec mission de reprendre et trouver les noms « que la tradition avait inscrits dans le paysage ». Nous vous ferons partager un peu plus loin l'article qu'il avait écrit à ce sujet.

Par ailleurs, la création de notre blason a été réalisée par ses soins en collaboration avec Guy DÉAGE, Gilbert JOND et Pierre ROUSSEL.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des éléments composant le blason, ses racines historiques et ses particularités sur notre site internet. Il en est de même pour l'article sur l'origine du nom des routes provenant des différents lieux-dits.

Merci Francis pour ton implication dans la vie municipale; par ce blason et le nom de nos routes, entre autres, tu resteras toujours présent dans la mémoire des Corniérands.



Photo Y. MINO

Bilan

UN MANDAT FIDÈLE À NOS ENGAGEMENTS

En 2020, nous vous présentions une feuille de route fondée sur la sécurisation de nos voies et de nos hameaux, le soutien au développement du tissu associatif, la coordination des services scolaires et périscolaires, un engagement pour l'environnement et la préservation du patrimoine.

Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de constater que les actions annoncées ont été réalisées, et que d'autres projets significatifs non prévus dans notre profession de foi se sont également concrétisés, comme l'ouverture de la maison médicale ou la création de la nouvelle boucle nordique. Il est important de souligner que notre mandat a débuté en 2020 dans un contexte bien singulier apporté par la crise sanitaire liée au COVID. Malgré cela, les premiers projets ont pu être lancés et les premières promesses transformées en actions. Redécouvrons ci-dessous les principales réalisations menées durant ce mandat !

2020
Premières actions
dans un contexte
sous contraintes

Prolongement du trottoir sur la route du village (entre la Mollard et le Pralet)
1^{ère} tranche de sécurisation de La Madeleine
Lancement du club Senior
Reprise du Moulin par les Compagnons du Châtelet

Rénovation du cimetière
2^e tranche de sécurisation de La Madeleine
Mise en ligne du nouveau site internet et ouverture du compte Instagram

2021
Modernisation
et sécurisation

2022
Focus santé
et petite enfance

Ouverture de la micro-crèche
Ouverture de la maison médicale avec un médecin généraliste

Trottoir entre la route des Moulins et le chemin de la Bathia
Lancement des Jardins Corniérand
Projet d'enfouissement des lignes électriques route de Maréchon
Passage à l'éclairage LED (Moulin, Pralet, Cadet)
Acquisition de la salle paroissiale et des bois attenants
Réfection de la toiture du chalet de la bibliothèque

2023
Des chantiers
visibles sur tout
le territoire

2024
Patrimoine et
équipements
renforcés

Rénovation de la toiture du four du Châtelet
Reconstruction et extension du bâtiment de l'affûtage au Châtelet
Enfouissement des lignes électriques au Châtelet
Nouveaux praticiens à la maison médicale (rhumatologue, diététicienne)
Ouverture d'une classe de maternelle côté élémentaire
La résidence senior Les Grands Roch commence à se remplir !

Arrivée de nouvelles infirmières à la maison médicale
Réalisation de la voie verte et aménagement du bois des écoliers
Sécurisation de la traversée du hameau de Moussy (phase de test)
Et à venir...

2025
Environnement
et qualité de vie

Démarrage des travaux de contournement du centre-village
Création d'un réseau d'assainissement collectif
Remplacement du réseau d'eau potable à Moussy

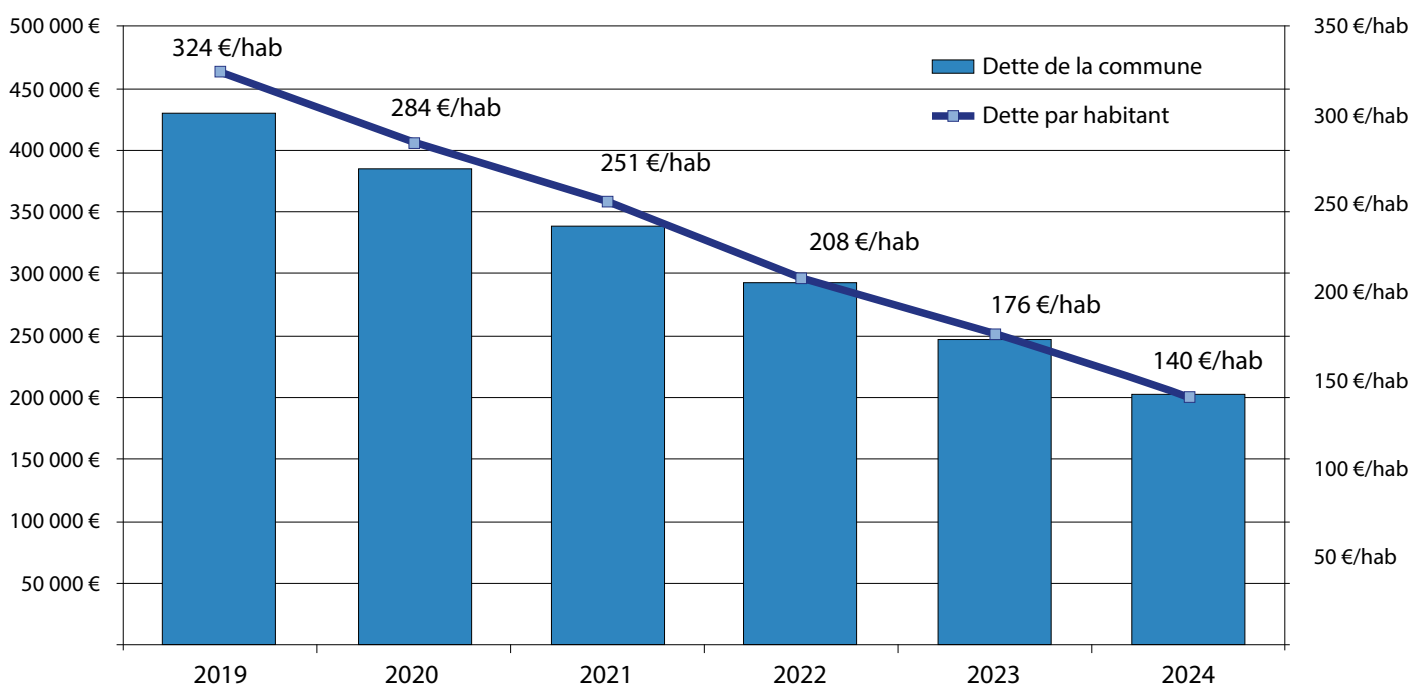
Ce bilan témoigne de notre engagement constant et de notre volonté d'agir concrètement pour Cornier, tout en gardant la maîtrise du budget de notre commune. L'endettement par habitant passé de 455 € en 2020 à seulement 129 € en 2025, atteste d'une gestion rigoureuse et responsable et de la volonté de la municipalité à préserver la capacité d'investissement future de la commune. Le mandat s'achève sur une commune renforcée, équipée et résolument tournée vers le futur, qui aborde désormais les années à venir avec des bases solides et une dynamique affirmée.

CORNIER POURSUIT LA BAISSÉ RÉGULIÈRE DE SON ENDETTEMENT

La commune de Cornier continue sur sa trajectoire vertueuse de gestion budgétaire. En 2024, l'endettement communal atteint 202 000 € confirmant une baisse régulière amorcée ces dernières années. Ce chiffre se traduit par une dette par habitant de 140 €, un niveau particulièrement bas au regard des moyennes observées dans les communes voisines.

Cette situation place Cornier dans la fourchette basse des communes comparables en matière d'endettement. À titre de comparaison, de nombreuses communes de même strate présentent une dette par habitant deux à trois fois supérieure. Ce résultat est le fruit d'une politique de gestion rigoureuse, combinant maîtrise des dépenses récurrentes, priorisation des choix des dépenses d'investissements et recherche d'aides extérieures pour financer les projets structurants.

La commune entend poursuivre sur cette voie sans pour autant renoncer à investir. Les constructions de la voie verte et de la route du contournement du chef-lieu seront financées sans recourir à des emprunts supplémentaires. Cornier illustre ainsi qu'une gestion responsable peut aller de pair avec le développement local sans alourdir la pression fiscale sur les habitants.



Comparaison (en 2023) :

- La Roche-sur-Foron 815 €/hab.
- Arenthon 562 €/hab.
- Amancy 26 €/hab.

Projets arrivant à terme

PROJET DE DÉVIATION : BIENTÔT UNE RÉALITÉ !

Après près de 25 ans de réflexions, de concertations et de démarches administratives, le projet de contournement du chef-lieu de Cornier entre enfin dans sa phase concrète. Ce chantier d'envergure, attendu depuis longtemps par les habitants, représente une étape essentielle pour améliorer la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.

Un projet au long cours

L'idée d'un contournement remonte aux années 2000, avec un premier tracé envisagé reliant la zone d'activité du Châtelet au cimetière mais traversant une série de terrains agricoles privés. Ce premier projet, intégralement situé sur le territoire de Cornier, avait toutefois été refusé par la chambre d'agriculture, mettant le dossier en suspens.

La solution actuelle n'était alors pas envisageable, notamment en raison de désaccords avec la commune voisine d'Arenthon. Le temps passant, un dialogue constructif a pu s'ouvrir, le projet initial de contournement est alors devenu un projet de déviation, avec un tracé défini conjointement avec Arenthon, qui a déterminé et validé le passage sur son territoire.

Pourquoi tant de temps ?

Plusieurs raisons à cela : les discussions entre les communes de Cornier, d'Arenthon et la chambre d'agriculture n'ont pas toujours été simples. Il a fallu trouver un tracé qui convienne à tous, finalisé entre 2018 et 2020, puis lancer la procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Cette étape indispensable a permis à la commune de Cornier d'acquiescer les terrains nécessaires, y compris ceux situés sur Arenthon.

Les démarches administratives ont été finalisées fin 2024, ouvrant la voie au démarrage du chantier.

Où en est-on aujourd'hui ?

Les appels d'offres ont été lancés entre février et avril 2025, et le choix des entreprises déterminé fin avril. Le chantier sera réparti en deux lots principaux : le terrassement sera pris en charge par la société Décremps, et les revêtements par la société Eiffage.

Par la même occasion, des travaux d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau potable, à réaliser par la société Decarroux, seront intégrés au projet et totalement financés par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR).

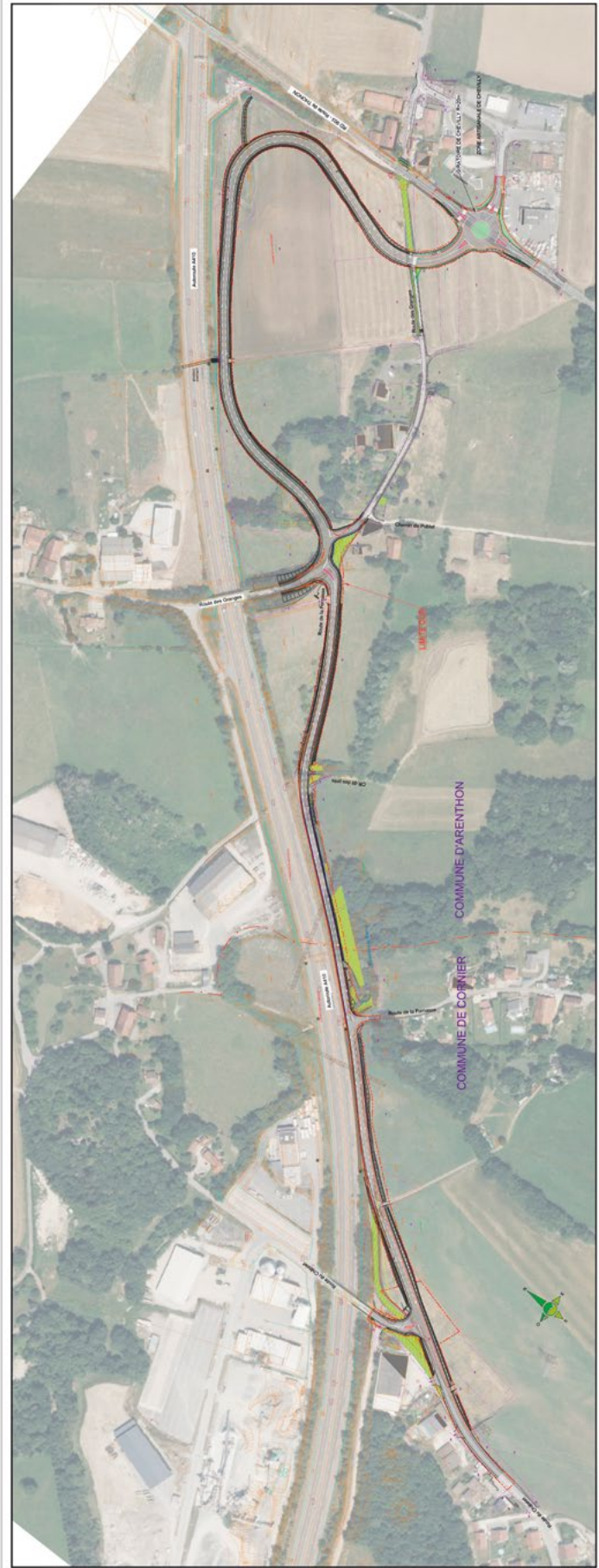
Le tracé débouchera sur un nouveau rond-point implanté sur la RD 903, cofinancé à hauteur de 50 % par le Département, 25 % par Arenthon et 25 % par Cornier. Quant à la route elle-même – y compris la portion située sur Arenthon – elle sera intégralement financée par la commune de Cornier.

Un investissement d'avenir

Avec un budget estimé à environ 2 millions d'euros pour la commune de Cornier et une durée de chantier prévue sur 11 mois, la déviation devrait être inaugurée en juin 2026. Ce nouvel axe permettra de soulager significativement le centre du village, notamment aux heures de pointe où circulent les bus scolaires, les poids lourds, les véhicules de l'auto-école, et plus de 200 enfants et parents se rendant aux écoles. A l'issue de ces travaux, la route traversant le chef-lieu sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf desserte locale.

Libéré d'une partie de la circulation, le chef-lieu pourra enfin être repensé et valorisé. L'étude d'aménagement, commencée il y a une vingtaine d'années mais restée en suspens faute de déviation, va pouvoir reprendre.

Objectif : retrouver un cœur de village plus apaisé, plus sûr, plus agréable à vivre et à partager.



Projets arrivant à terme

FIN DES TRAVAUX DE LA VOIE VERTE ET DE LA BOUCLE NORDIQUE

C'est avec une grande satisfaction que nous vous annonçons la fin prochaine des travaux de la voie verte et de la boucle nordique, alliant mobilités douces, loisirs et sport de pleine nature.

Une liaison douce pour relier les hameaux au cœur du village

Conçue comme un axe sécurisé pour les piétons et les cyclistes, la voie verte a pour vocation, dans un premier temps, à relier le hameau de Moussy au centre du village, en facilitant notamment l'accès des enfants aux écoles, en toute sécurité.

Le cheminement débute depuis les écoles, s'engage dans le « bois des écoliers » par un sentier bucolique, puis remonte vers la Vignettaz et le Bois d'Enfer. Ce tracé verdoyant favorise une mobilité douce et agréable au quotidien, que ce soit pour se rendre à l'école, aux équipements communaux (city-stade, bibliothèque ou mairie) et aux commerces ou simplement pour se promener.

Une boucle nordique dédiée au sport et à la promenade

Complémentaire à la voie verte, la boucle nordique a été pensée pour offrir aux biathlètes un parcours adapté à l'entraînement. Elle emprunte une partie de la voie verte, avant de bifurquer en direction du Riret, serpenter le long du ruisseau « la Madeleine », suivre le chemin de la Loué, pour enfin rejoindre le pas de tir de la Fornasse.

Elle permet aux jeunes biathlètes de s'entraîner, enchaînant course à pied, musculation grâce aux agrès sportifs installés dans le bois des écoliers, puis tir à la carabine sur le pas de tir existant. Cette boucle devient ainsi un véritable outil de formation sportive, tout en restant ouverte aux promeneurs, aux écoliers et aux coureurs de tous niveaux.

Un projet enrichi pour tous les âges

Le projet a également été enrichi avec l'installation d'un nouveau jeu pour enfants proche de la salle des fêtes, créant un espace de détente supplémentaire pour les familles, à proximité directe des écoles et des circuits nouvellement créés.

Des bancs seront également répartis sur le parcours.

Une réalisation rendue possible par une mobilisation collective

Nous tenons à remercier tout particulièrement les propriétaires riverains et exploitants agricoles qui ont rendu ce projet possible en cédant une partie de leurs terrains à la municipalité, dans un esprit de solidarité et de vision partagée pour l'avenir du village.

Nous saluons également le soutien des partenaires institutionnels :

- Le Département de la Haute-Savoie a financé 60 % de la boucle nordique ;
- L'État et le Département ont chacun apporté 20 % de subvention pour la voie verte cyclable.

Grâce à ce projet, Cornier se dote d'un nouvel atout : un espace sécurisé, accessible et polyvalent, au service de la mobilité douce, du sport et du vivre ensemble. Nous vous invitons chaleureusement à venir découvrir et profiter de ces nouveaux aménagements. Une cérémonie d'inauguration aura lieu à la fin de l'été. Nous vous en informerons via notre site internet et les réseaux sociaux.



Vue depuis le sentier qui longe le ruisseau de La Madeleine



Entrée de la boucle nordique à l'orée du bois des écoliers

Sentier du bois des écoliers



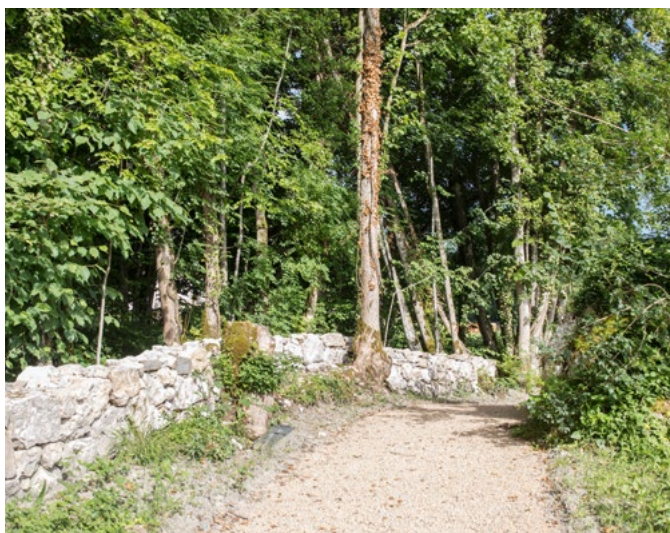
Sentier en direction de Moussy



Passage canadien
A la croisée des sentiers Bois d'Enfer, vers le Riret et bois des écoliers



Sentier face à la route du Riret
Conservation et restauration des vieux murets en pierres sèches



5 photos d'André MOENNE-LOCCOZ - Merci à lui

Réalisations à venir ou terminées

TRAVAUX DIVERS 2025

La municipalité poursuit son objectif d'amélioration des infrastructures de notre commune dont voici les différentes actions de cette année.

Lavoir du Marais

Mettre en valeur ce patrimoine de notre village a été rendu possible grâce à Maxime CONTAT, jeune apprenti des Compagnons, dont la famille est originaire de Moussy. Nous lui laissons le soin de vous expliquer son projet :

Je m'appelle Maxime CONTAT, j'ai bientôt 17 ans.

Je travaille dans l'entreprise « Contat Structures Bois » à La Roche-sur-Foron. En tant qu'apprenti, je suis en alternance au CFA des « Compagnons du Devoir » à Lyon. Souhaitant partir sur le Tour de France en septembre, il me fallait trouver un projet pour mon « travail d'adoption ». Prférant faire du réel que de la maquette, le chef d'entreprise m'a proposé de faire le toit du lavoir de Cornier. J'ai présenté des plans du projet que j'ai réalisés, aux compagnons et à la Mairie de Cornier. Ce travail a été accepté. Détails du travail : - Prise de côtes sur le lavoir - Épure (traçage au sol des pièces de bois) - Taillage avec la méthode germanique (entailles aux chevrons et aux arêtiers) - Taillage d'une partie des pièces à la machine (circulaire, bouffe-tout,...) - Taillage de certaines pièces à la main pour les coupes particulières. Durée de réalisation : environ 60 heures. La charpente a été levée à blanc à l'atelier et corrigé par les compagnons. Je remercie M. le Maire ainsi que la commune qui m'ont fait confiance et qui m'ont permis de réaliser mon projet professionnel.



Trottoir route du Châtelet

Réalisation du trottoir sur une longueur de 100 mètres environ, du centre village en direction du stade de foot, afin de poursuivre notre objectif de sécurisation des piétons.

Sécurisation et voiries

- Projet d'amélioration de la sécurité dans le secteur de Moussy-Bas, impliquant la modification du sens de circulation au niveau du carrefour de la route d'Arbusigny et pose de gabarits et marquages provisoires pour tests avant travaux définitifs ;
- Divers travaux d'entretien des voiries communales ainsi que la réfection de la seconde partie du chemin de l'Essert ;
- Remplacement des éclairages situés impasse du Bugnon ;
- Réfection du Bief (ruisseau qui alimente le plan d'eau du Châtelet et de ce fait le moulin), ceci afin d'éviter toute perte de l'eau.

Réseau de Moussy

Enfin, sur le secteur de Moussy-Haut, nous profiterons des travaux d'amélioration des assainissements collectifs engagés par la Communauté de communes du Pays Rochois, pour réaliser l'enfouissement des réseaux secs et conduites d'eaux potables.

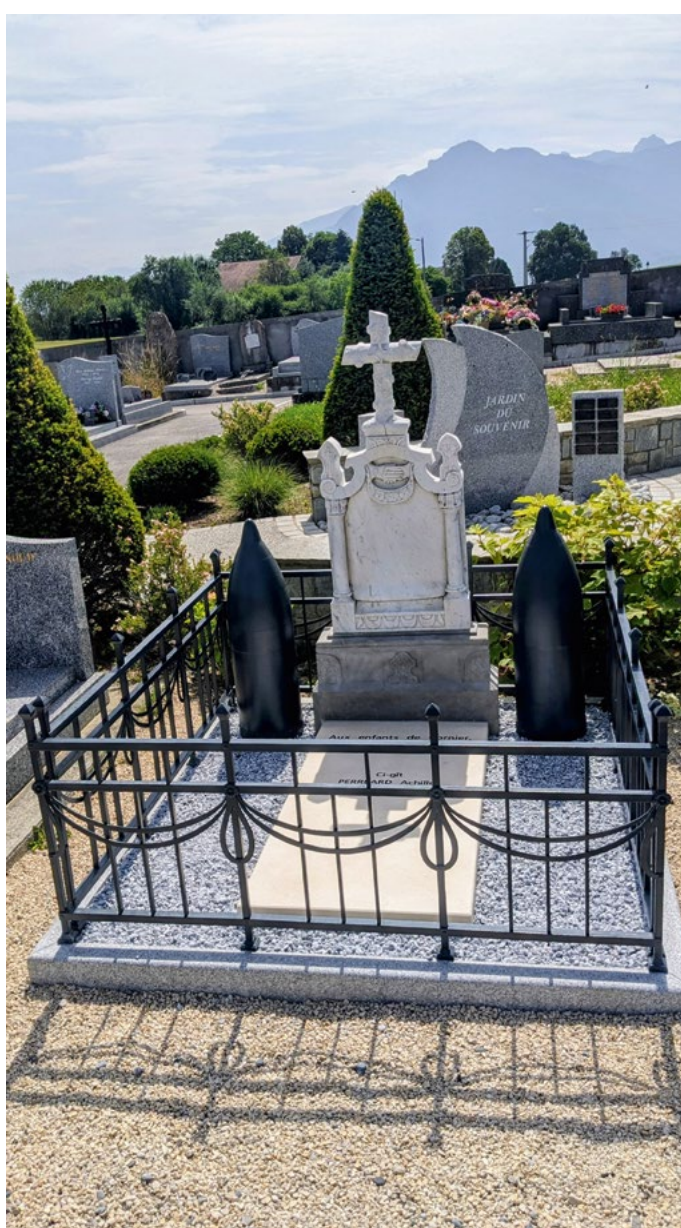
Carré militaire

Lors de la rénovation de notre cimetière, nous avons relevé de nombreux caveaux tombés dans l'oubli dont celle d'un Poilu. Afin de perpétuer la mémoire de ce dernier et de toutes les personnes dont les tombes ont été relevées, nous avons le projet de faire graver dans le marbre le nom de chacune d'elles. C'est chose faite, une plaque en cours de réalisation sera placée près du caveau communal.

En outre, nous avons fait édifier par l'entreprise Duby, devant le jardin du souvenir, un carré militaire en mémoire des enfants de Cornier morts pour la France. La dépouille d'Achille PERREARD (1891-1918, agriculteur à Moussy) y est désormais ensevelie.

Un hommage sera rendu autour de ce carré militaire en amont de notre traditionnelle cérémonie du 11 novembre.

Pour la création de ce carré militaire nous avons eu à cœur de réhabiliter les barrières et les obus qui ont, il fut un temps, entouré le monument aux morts de notre village.



Nous tenons à remercier chaleureusement M. Francis MAXIT qui a mis à notre service son savoir-faire en matière de ferronnerie en participant à la rénovation des barrières qui entourent notre carré militaire.

Châtelet du Credo...

PIERRES APPARENTES DU FOUR À PAIN

Lorsque nous avons rénové, au Châtelet, le bâtiment qui abrite le four à pain, nous avons pris la décision de laisser apparentes les pierres du mur ouest, qui restent un témoignage du passé. En effet, vestiges de l'enceinte du petit village fortifié qu'était le châtelet du Crédoz, elles datent d'une époque lointaine (probablement fin du XIII^e siècle) où un bourg s'étendait au pied du château.

Nous avons le projet d'y apposer un panneau explicatif qui saura rappeler la raison de leur présence.

En attendant, nous avons souhaité partager avec vous le travail de Messieurs Christophe GRUFFOND et Loïc BENOIT, du service « Archéologie et patrimoine bâti » du Département de la Haute-Savoie. Ces derniers ont eu la gentillesse de nous offrir, à l'occasion de ce bulletin municipal, un article sur l'histoire de notre Châtelet.

Ils nous livrent tous les secrets de ce lieu chargé d'Histoire :



Le châtelet du Credo : vestiges d'un château et de son bourg fortifié¹

Christophe GRUFFOND et Loïc BENOIT – Service archéologie et Patrimoine Bâti / Département de la Haute-Savoie.

Le châtelet du Credo se situe sur la commune de Cornier et en confins avec celle de Pers-Jussy, sur une éminence de terrain dominant la route de Cornier à Scientrier. Ce relief, culminant à 509 m d'altitude, s'avère être un énorme bloc erratique laissé lors du dernier retrait glaciaire, à l'image des autres blocs de la plaine des Rocailles, laquelle s'étend entre Reignier et La Roche-sur-Foron.

Le château était le chef-lieu d'un territoire médiéval (une châtellenie ou mandement) relevant du Faucigny et portant le nom de Credo. Cette terre était enclavée dans les possessions des comtes de Genève jusqu'au début du XV^e siècle et a contrôlé un carrefour routier important au Moyen Âge.

Contexte géopolitique médiéval du mandement du Credo

Le châtelet de Crédo, ou Crédoz, relève principalement au Moyen Âge des sires de Faucigny puis des dauphins de Viennois. Toutefois les comtes de Savoie parviennent, à plusieurs reprises, à s'emparer du site. Le territoire qu'il administre regroupe les paroisses de Cornier, Pers (avant sa fusion avec Jussy), La Muraz, Arenthon, Reignier et Scientrier. Le territoire du mandement du châtelet du Credo est attesté dès le début du XIV^e siècle par des pièces comptables sur parchemin conservées, de nos jours, aux Archives départementales de la Savoie. Cependant, il est fort probable qu'il soit constitué dès la deuxième moitié du XIII^e siècle. Le Châtelet du Credo relève, sur le plan spirituel, de la paroisse de Cornier, dont le patron est saint Just.

Si ce château est de taille moyenne, sa position stratégique en fait un élément clé dans les querelles entre les sires de Faucigny et les comtes de Genève. De plus, même s'il ne s'agit pas d'une résidence fréquente de la famille des Faucigny, à l'image des châteaux de Faucigny, de Châtillon ou de Bonneville, il n'en est pas moins construit avec des matériaux soignés ainsi que de belles pierres de taille, qui apparaissent mentionnés dans les sources anciennes.

La bourgade qui accompagne alors le château a également obtenu le droit de tenir un marché hebdomadaire ainsi qu'une foire, démontrant un certain dynamisme commercial de ce territoire ou du moins des espoirs quant à un développement économique. Cette occupation est d'ailleurs décrite au XIV^e siècle et nous ne comptons pas moins de 388 feux (foyers) pour la châtellenie du Credo. Si l'on compte 4 à 5 habitants par feux comme le fait M. de la CORBIÈRE, cela représente un peu plus de 1 700 habitants répartis sur tout ce mandement. Enfin, l'occupation du territoire du Credo est renforcée par la présence d'une maladière (hôpital souvent réservé aux lépreux), située au village de la Madeleine et attestée en 1262, ainsi que d'une commanderie de chevaliers de l'Hôpital, située à Moussy et attestée en 1278.



¹ Ce travail a été réalisé en 2011 dans le cadre du projet européen AVER, des montagnes de châteaux.

Le château et les faits marquants qu'il a connus

C'est en 1225 que le châtelet du Credo apparaît pour la première fois dans la documentation dans le cadre d'un litige entre le comte de Genève et le sire de Faucigny concernant différents territoires enclavés.

Nous retrouvons le site une quarantaine d'années plus tard sous l'autorité savoyarde. En effet, Agnès de Faucigny, héritière principale d'AYMON II de Faucigny, s'étant mariée à Pierre II de Savoie, le château relève de la juridiction de ce dernier. Agnès reconnaît en 1262-63 que Pierre II a fortifié, à grands frais, le site du châtelet. Selon L. BLONDEL, ce serait à ce moment que le bourg fortifié du Credo aurait été mis en place. Avec la mort de Pierre II en 1268, débute la guerre delphino-savoyarde, guerre principalement liée à l'héritage Savoie-Faucigny. Le château de Credo connaît alors un certain nombre d'alternances de propriétaires: en 1268, le site appartient à Béatrice de Savoie-Faucigny, dauphine de Viennois, car sa mère lui lègue plusieurs fortifications. En 1269, Béatrice de Faucigny est faite prisonnière par sa tante Béatrice de Thoire-Villars. Elle lui remet alors en gage et contre sa liberté le châtelet du Credo. En 1270, le châtelet est donné à Philippe de Savoie. Il revient plus tard aux mains des Faucigny. En 1293 le comte de Savoie le concède au même titre que tous ses autres châteaux du Faucigny à Béatrice de Faucigny, en échange.

En 1308, la suzeraineté de la maison de Savoie sur le Credo est confirmée dans le traité de paix de Montmélian. Le comte lance alors une grande série de travaux sur la fortification. Le bâti est renforcé, des charpentiers sont engagés, les bancs du marché refaits et le comte engage en 1312-13 pour 2861 deniers de travaux. Le château repasse entre les mains du dauphin quelque temps plus tard car en 1330 AYMON de Savoie revendique le Châtelet. Il n'obtient pas satisfaction dans la mesure où entre 1336 et 1338 le dauphin restaure la forteresse et fait réaliser de nombreux travaux. En 1339, Hugues de Genève hérite par Hugard de JOINVILLE du Châtelet du Credo. Toutefois, Hugues étant vassal du dauphin, le château appartient à ce dernier comme l'attestent des textes datés de 1342-3. La guerre delphino-savoyarde se termine en 1355 avec la victoire des comtes de Savoie sur le Dauphiné. La fortification revient alors définitivement au comte de Savoie. Toutefois, cette châtellenie demeure une enclave, désormais savoyarde, en terre genevoise comme le prouvent les conflits entre la garnison de la Roche et celle du châtelet du Credo entre 1356 et 1358.

À partir de 1402, le comté de Genève est réuni à la Savoie. Le site du Credo perd alors de son intérêt et voit la population partir peu-à-peu. Dès 1435, le château et ses domaines sont inféodés à la famille des Viry. Deux ans plus tard, le site est inféodé à la famille des Du Clos avant d'être vendu en 1441 à Philippe de Savoie, comte de Genevois. En 1505, le châtelet est cédé par le comte à la famille de Maisant puis est de nouveau vendu en 1700 à Marc-Antoine de GRANERIE, alors marquis de La Roche-sur-Foron. Enfin, en 1794 par héritage indirect, la fortification, ou du moins ce qu'il en reste, passe dans les mains de Charles-Albert de GERBAIX de SONNAZ.



Organisation du site selon les textes

Si les vestiges présents aujourd'hui nous permettent d'avoir une idée du plan général du châtelet, il est difficile d'entrevoir précisément les aménagements internes. Néanmoins, grâce aux sources anciennes et à d'autres études, nous connaissons quelques éléments présents au Moyen Âge.

Selon l'enquête delphinale de 1339, le châtelet du Credo est édifié sur un molard (un relief naturel). La cour haute se compose d'une tour ronde en pierre de taille à laquelle est accolée une salle possédant fourneau, chambre, latrines et échauguettes (des petites tourelles d'angle). De même, le donjon (ou tour maîtresse) se trouve aussi au sein du château. Il s'agirait d'une tour carrée, en pierre de taille, comprenant un portail et étant entourée d'un fossé garni de pieux en bois. Le bourg est quant à lui décrit comme étant entouré d'une enceinte à crénelage comprenant trois portails en pierres de taille dont un avec une herse. De même, cette enceinte est complétée par un fossé entourant le bourg. L'intérieur du bourg a été quant à lui organisé comme une ville-rue, avec un axe principal doté de plusieurs petites rues perpendiculaires. Henry BAUD et Jean-Yves MARIOTTE datent la tour maîtresse de 1260 et précisent que l'entrée de la cour haute se faisait entre deux courtines.

Les archives comptables du XIV^e siècle nous apportent d'autres informations complémentaires à l'enquête précédemment citée. Aussi, nous apprenons que les chantiers du château se fournissaient en bois dans des communes situées entre 4,5 et 9 km de distance (Nous pouvons citer entre autres Contamine-sur-Arve, La Roche-sur-Foron, Rumilly-sous-Cornillon et Bonneville).

Le site du Châtelet est actuellement une propriété privée. Ce site est encore bien préservé avec des vestiges en élévation assez spectaculaires, et son organisation rapportée par les textes se lit encore bien.

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE DU SITE

Messieurs Christophe GRUFFOND et Loïc BENOIT, du service « Archéologie et patrimoine bâti »
du Département de la Haute-Savoie

La tour circulaire (Espace I)

Le Châtelet possède encore sa tour circulaire, conservée sur une hauteur de plus de 6 m pour un diamètre extérieur observé d'environ 7,50 m. En partie inférieure, des blocs du parement en calcaire de grand appareil sont encore en place, le reste de l'élévation en est dépourvu, semble-t-il suite à une récupération au début du XX^e siècle. Deux ouvertures (porte et/ou ouverture donnant sur une structure en encorbellement) sont conservées à deux niveaux différents de la tour.

Une tour orientale (Espace II) avec un édifice accolé non identifié (Espace III)

A l'est de la cour haute se trouvent les vestiges, assez diffus, d'une structure vaguement carrée et très arasée. D'environ 4 m de côté, elle borde la falaise.

A proximité, sur son côté nord apparaît une autre petite structure, très dégradée également, et dominant la rupture de pente du côté du bourg. Vraisemblablement élevé sur un plan rectangulaire (longueur de 3,60 m hors œuvre), son mur oriental est le mieux conservé avec une élévation d'environ 1,70 m de haut pour une largeur de 0,60 m. Les dimensions plaident plutôt en faveur d'un bâtiment utilitaire (four) ?

L'enceinte haute (Espace IV)

Cette enceinte est naturellement défendue sur les faces nord-ouest et sud-est en raison de l'élévation du rocher supportant le château. Elle est protégée par un fossé creusé au sud-ouest et une escarpe aménagée au nord-est. Le parement extérieur du tronçon de maçonnerie sud repose sur un glacis débordant aménagé entre deux pointes de l'affleurement rocheux. Un important tronçon de maçonnerie s'est effondré. La hauteur maximale conservée de l'élévation est de 9,50 m. Le parement de ce mur est en moellons essentiellement de calcaire.

Un ouvrage avancé (Espace V)

Au sud-ouest du fossé qui protège la tour maîtresse existait un ouvrage avancé, élevé sur un plan pentagonal et qui protégeait le site castral côté sud-ouest. Cet aménagement fait à sa base 23,40 m de long pour une largeur de 7 m. Les murs conservés ont environ 0,90 m d'épaisseur. Il est ensuite lui-même protégé au sud-ouest par un second fossé de fortes dimensions.

L'enceinte du bourg (Espace VI)

Le probable emplacement du bourg du Châtelet est entouré d'une enceinte maçonnée, encore conservée en différents endroits du site : notamment sur tout le côté septentrional et à l'ouest. Un aménagement au sud, côté route, est taillé dans le rocher. De petites dimensions, dans son état de conservation actuel, il fait 4,92 m de longueur pour 4,25 m de largeur. La hauteur maximale conservée est de 4,70 m. Nous n'observons pas de liaison sur place, en raison des dégradations des murs, mais il est probable que cette enceinte se raccorde avec l'ouvrage avancé précité. Enfin, des côtés nord et est, le bief qui alimente les moulins, attestés également au Moyen Âge, a pu contribuer au système défensif en formant une petite douve, circulant au pied de l'enceinte, même si la description de 1339 ne précise pas si les fossés d'alors étaient en eau.

La cour haute (Espace VII)

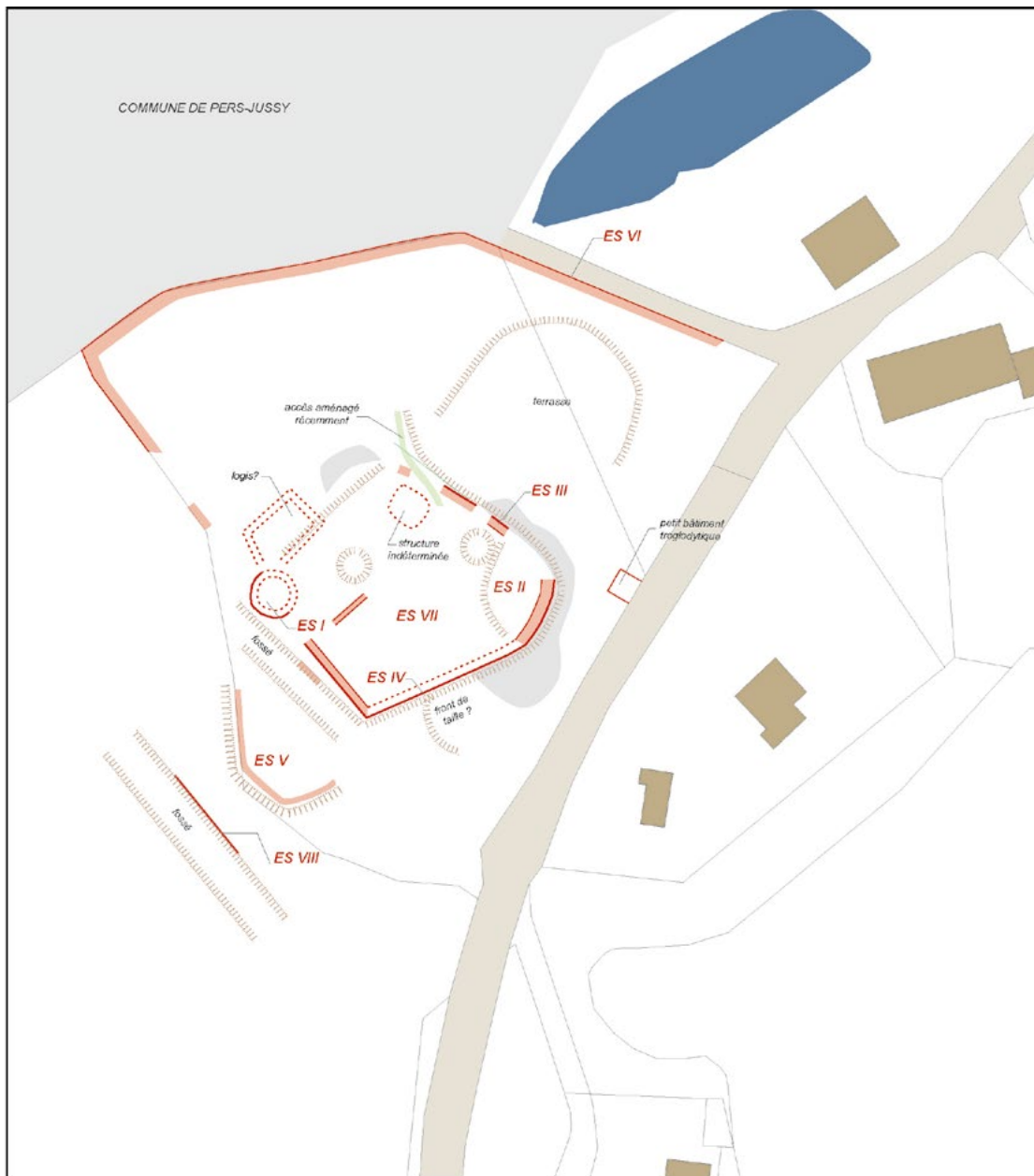
La cour haute du château, enserrée dans son enceinte et renfermant la tour circulaire (ESPACE I), une probable autre tour (ESPACE II) et un bâtiment non identifié (ESPACE III), occupe un plan vaguement carré, aménagé sur la partie supérieure d'un immense bloc erratique. On y accède par le nord, ce qui ne correspond pas avec ce que Louis BLONDEL propose. Cet espace comporte de nombreux aménagements, attestés par des irrégularités de terrain. Néanmoins le couvert végétal ne permettait pas, durant cet état des lieux (2012), de repérer précisément toutes les structures par ailleurs fortement arasées. Différents tronçons de murs, que l'on peine à rattacher à des bâtiments précis apparaissent en surface.

Un dispositif défensif face au comté de Genève (Espace VIII)

Renforçant le côté sud-ouest du château, au pied de la tour maîtresse (Espace I) déjà protégée par un ouvrage avancé (Espace V), un deuxième fossé tend à fermer le site du côté faible et exposé puisqu'il fait face aux terres du comte de Genève (La Roche). Ce fossé sud-ouest est renforcé d'un mur d'escarpe de fortes dimensions, construit en blocs équarris de gros modules, à assises réglées. Cette maçonnerie est conservée sur environ 6,10 m de long pour une hauteur de 3,10 m, bâtie sur le rocher affleurant.

De fait, en dépit de son nom, le châtelet du Credo n'est pas qu'un petit château mais, au contraire, un petit village fortifié qui a connu une activité économique, dominé d'un château suffisamment solide pour avoir connu de nombreux combats et suscités les convoitises des différents belligérants.

Les moulins qui subsistent aujourd'hui sont les héritiers des moulins médiévaux, qui constituaient une petite zone d'activité économique à la frange du bourg du Credo.



Echelle : 1/1000^{ème}

0 50 m

- trace supposée
- trace d'après croquis de terrain, photographie aérienne ou photogrammétrie
- rupture de pente

- réseau viaire
- bâti
- parcelle

- réseau hydrographique
- chemin d'accès non cadastré
- rocher

Identification des espaces :

- ES I - Tour maîtresse
- ES II - Tour ?
- ES III - Indéterminé
- ES IV - Encinte haute
- ES V - Barbacane
- ES VI - Encinte basse
- ES VII - Cour
- ES VIII - Encinte ?



Références bibliographiques :

BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, HORVATH, 1981.

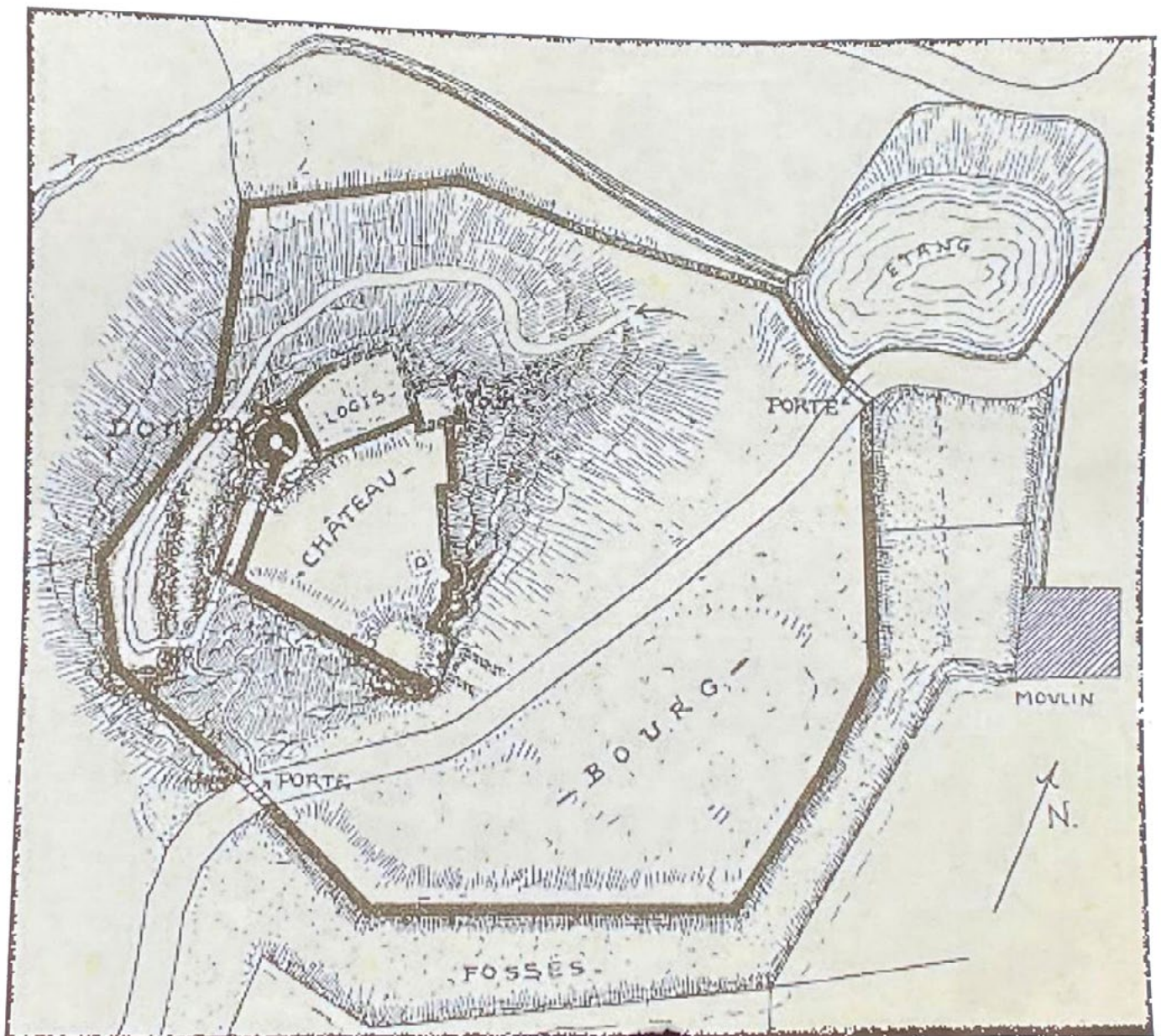
BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève*, Université Lumière - Lyon 2, 1988.

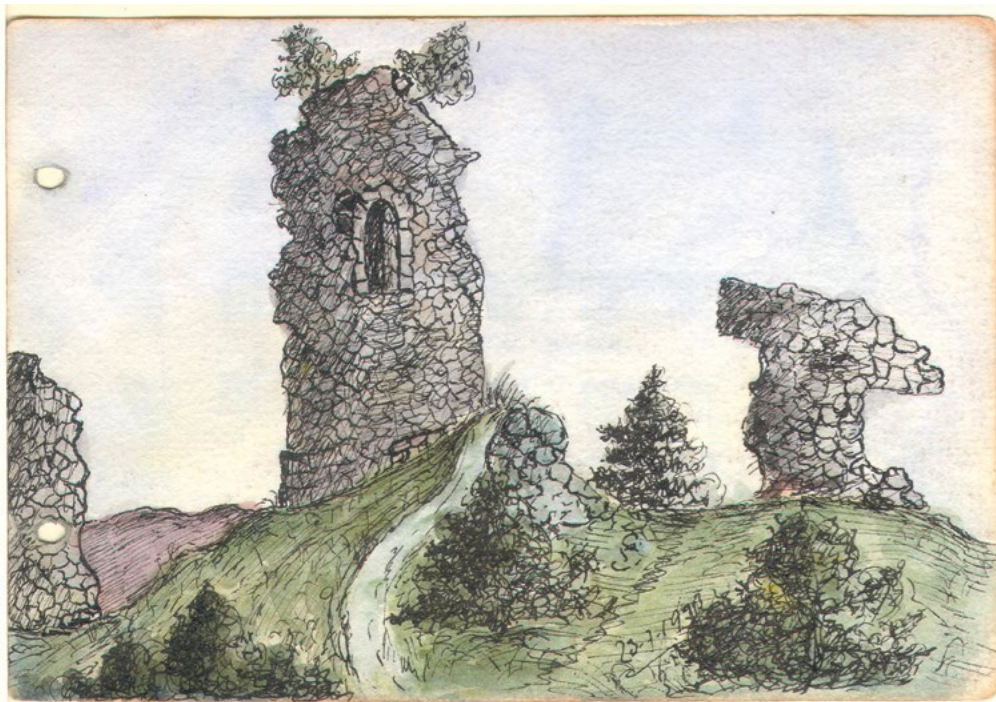
CORBIERE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.

LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève », dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, XIII, 1863, p. 1-248.





Nous remercions chaleureusement, pour leur partage, Messieurs Christophe GRUFFOND et Loïc BENOIT (Service archéologie et Patrimoine Bâti / Département de la Haute-Savoie).



Les 3 aquarelles ont été réalisées par Mlle Thérèse ROGUET le 23 juillet 1925

Réédition d'un article de 1999

Réédition de l'article que Francis BAULET avait écrit dans le bulletin municipal de 1999 sur l'origine du nom de nos lieux-dits

PAR CHEMINS ET ROUTES... LES NOMS VENUS DU PASSÉ.

Fin 97, le Conseil municipal désignait une commission pour la dénomination des routes avec mission de reprendre ou retrouver les noms que la tradition avait inscrits dans le paysage. A Noël apparaissaient aux bifurcations les petits panneaux indicateurs émaillés, blasonnés aux couleurs de Cornier.

Étonnement? perplexité parfois?... Une petite promenade dans la toponymie (la formation des noms de lieux) peut lever une partie du voile.

La recherche de l'origine des noms se révèle toujours délicate mais intéressante. D'une part, des lieux-dits ont été utilisés pour désigner des familles, à partir du milieu du XI^e siècle, à une époque où l'augmentation de la population, entre autres causes, pousse à distinguer les prénoms par un patronyme. C'est ainsi qu'on a eu à Cornier, **De Crédu** (du Crédo), **Châtelet**, **de Saxo** (du Saix = rocher)... familles maintenant disparues. D'autre part, ils nous parlent des lieux tels qu'ils ont été repérés dans le passé et cachent sous les transformations dues aux langues successivement utilisées, quand ce n'est pas sous les erreurs des scribes, un terme d'une logique d'emploi qui peut encore se lire dans le paysage.

Des langues utilisées dans notre région, on connaît généralement le latin. Sérieusement modifié par les invasions (cas des burgondes dans les Alpes du nord.), il dérive vers les langues romanes d'où est issu, pour le centre de la France, le franco-provençal à la base de tous les patois de nos contrées. Nous sommes là dans le domaine de l'oral, lui-même « interprété » par les scribes (notaires) qui maintenaient comme langue du droit, un latin parfois peu orthodoxe, en tout cas sans rapport avec le langage quotidien. On retrouve donc les noms de famille écrits, par exemple, **DE NANTO** pour DUNAND, **BRASERII** pour BRASIER, **DI AGIO** pour DÉAGE, **MESTRALI** pour MÉTRAI, **PUGINI** pour PUGIN, **BOLHETI** pour BAULET etc. jusqu'à l'édit de François 1^{er} qui occupait alors la Savoie et a prescrit l'usage du français dans les actes (édit renouvelé, 20 ans plus tard, en 1559, par le duc de Savoie Emmanuel PHILIBERT remis en possession de ses états.) Par la suite, la transcription des noms en français se fait parfois en copiant la prononciation patoise avec ses variations locales. Ainsi, des noms avec le suffixe français **ier** ont pu conserver une forme en **y** dans le Faucigny, ce qui aurait pu arriver à Cornier, dit **Corny** en patois.

Entre latin, franco-provençal ou français, les choses pourraient paraître encore simples s'il ne fallait remonter, dans certains cas, à une occupation plus ancienne, celle des Celtes ou Gaulois (les Allobroges dans notre région) qui ont marqué sensiblement la dénomination des reliefs et des lieux liés à l'eau ou à la forêt.

C'est dans ce dédale qu'il faut aller chercher le sens des lieux-dits de Cornier et faire naître toute une géographie de l'occupation ancienne du site. Une première impression vient alors à l'esprit : des noms d'origine très ancienne semblent signaler la présence des reliefs, de l'eau et des forêts de la commune. Par contre, les noms venant directement de patronymes latins sont quasiment absents, ce qui plaiderait en faveur de l'idée d'une faible occupation agricole de la plus grande partie de Cornier à cette époque.

En fait, beaucoup de noms de lieu ont une origine franco-provençale et résultent à première vue d'une implantation humaine plus diversifiée à partir des grands défrichements du Moyen-Âge. Un certain nombre de lieux habités ont une origine assez récente liée à des noms de famille et, sur les documents cadastraux de 1730, ils sont facilement repérables grâce à la présence du préfixe **chy**, **sy** ou même **su**, synonymes en patois de **chez**, comme par exemple dans **Sy** Lémant, **Sittrotet**, Subiollet... Habitude qu'on retrouve encore plus près de nous dans les dénominations telles que **Chez QUOEX**, **Chez BAILLAT**... On peut ainsi situer les familles selon l'époque.

La Commission de dénomination des routes a généralement repris les noms plus directement liés aux paysages en conservant l'écriture ancienne et, parfois, ses erreurs de transcription. C'est le cas, par exemple, des graphies en **az** correspondant au français **e** comme Vignettaz, Corbattaz, Bathia... Peu de noms ont été recréés pour la circonstance. Il suffisait de puiser dans le cadastre de 1730 où toutes les terres sont localisées par petits ensembles appelés des mas.

Voici l'aperçu final des dénominations dans lequel chacun pourra trouver, selon son domicile, une occasion de rapprochement « parlant » avec son cadre de vie.



Photo Y. MINO

Secteur de la Madeleine: Le nom du hameau vient de la présence de la Maladière dont la chapelle était dédiée à Ste Madeleine, protectrice des lépreux.

Veige, autrefois écrit Vège: ancien nom du lieu porté par la famille noble fondatrice de la Maladière. Mot celtique donnant l'idée d'eau et de forêt.

Le Châble: origine patoise possible avec le sens de passage dans un lieu boisé (cf. Vège), ou sens celtique de zone herbeuse en pente, ou bien origine plus récente avec le sens de gauler (châbler des noix). On notera que la Madeleine avait autrefois de nombreux vergers.

Les Six Quartiers: autrefois, la superficie d'un champ se donnait en mesures de semences employées, soit en quarts de coupe (A Genève la quarte était une mesure agraire de 8 ares). Mais il y a aussi le sens, moins probable, de lieu à l'écart du village.

La Chapelle: désigne, bien sûr, la proximité du seul bâtiment restant de l'établissement de la Maladière.

Les Présbois: lieu constitué de prés entourés de haies.

La Vuachère: de **vuache** ou **vouache** (vache), on passe au lieu où on les nourrissait.

Le Pralet: diminutif qui se rapporte au patois **praz** (pré). Il indique la réunion de mauvais prés. On se trouve en effet dans un site d'anciens communaux proches des marais.

Les trois Poses: à rapprocher de pause (le nombre d'arrêts pour aller, dans son travail, d'un bout à l'autre d'un champ) ou du patois **pusà** qui désigne une ancienne mesure agraire de 29 a, 48 a. On remarquera au lieu-dit des champs de dimensions importantes venant d'un domaine noble. Le premier sens conviendrait mieux.

La Bathia: avec la graphie du patois **bathiaz** on désigne comme dans l'ancien français **bastide**, une maison forte. (Remarquer la présence d'une ancienne grosse ferme au carrefour proche).

Les Moulins: on peut se demander si le lieu était favorable à l'installation de moulins. Par contre, le chemin conduisait, en quittant la route de Cornier, vers le Marais puis les moulins du Riret dont il nous reste des vestiges.

La Perrouze: **perr** est un dérivé patois de pierre qu'on retrouve dans **pérousa**, **pérose**, **perreusa**... Il désigne un chemin pierreux (un mieux autrefois). Les chemins du passé suivaient les crêtes ou les rebords de talus pour être plus praticables, ce qui est le cas ici.

Secteur du Marais: ancien hameau portant le nom du petit espace marécageux, qui formait autrefois le communal et se continue sur Amancy (une impasse y porte ce nom).

La Mollard: avec **molard**, **moulard**, on désigne une petite élévation arrondie (cf. môle) de terre et de cailloux laissés par les eaux alluviales. (On peut se demander si le nom,

normalement au masculin, n'a pas changé de sens à cause de la présence ancienne de la fruitière dite de la **Mollard**.)

Le Vivaret: désigne un ruisseau dont le nom dérive du celtique **rü** (torrent) auquel est associée l'idée de vivacité (**viva**). Par ailleurs, la racine **eva**, lisible à la place de **viva**, celtique aussi, désigne encore l'eau.

Le Crétet: diminutif de **crêt** pour désigner un mamelon de débris glaciaires en bordure du chemin abrupt qui conduit à la Balme.

Le Riret: retour de **rü** (torrent) pour désigner un ruisseau cascade à cet endroit associé au préfixe **rière** (après). L'association **rü** et **aria** (eau) est aussi possible. (Un nom de famille disparue lui est sans doute attaché: **dou Réret**: de Réret).

Pierre Grise: allusion à la présence de quelques blocs erratiques glaciaires formés du même calcaire que Andey ou Cou (la pierre grise est peut-être la moins visible mais la plus élevée).

Secteur de Cornier: Cornier, chef-lieu de la commune, est le cœur de la paroisse avec son église consacrée à St Just (on n'en connaît pas la fondation). La paroisse possédait deux autres lieux de culte, la Madeleine et Moussy, mais il n'y avait rien au Châtelet, ce qui tendrait à expliquer le déclin de cet ancien bourg. (Pour l'origine du nom, voir une précédente édition).

Le Tilleul: la place du village avait déjà, au temps des premières cartes postales, un arbre planté en son milieu.

La loue: déformation de l'oye pour nommer des prés humides ou situés au bord de l'eau. (A noter que le terme de en La Loy désigne aussi les terres de la commanderie de Moussy).

L'Essert: essert, essart, (cf. essarter) désigne un sol de bois et broussailles défriché, ce qui est le cas pour ce lieu-dit avec ses champs aux formes irrégulières gagnés sur les bois. Le patois **croz** (le creux), désignant le lieu habité, était possible.

Corbattaz: semble lié au latin **corbus** et **corbarium** pour indiquer une terre à corbeaux. (On remarquera ici un ancien terroir agricole avec grandes parcelles nobles très anciennement vouées aux céréales et propices aux rassemblements de corbeaux).

Les Tailles: lieu-dit situé dans le communal d'aval où se pratiquaient l'affouage des bois taillis, la pâture des animaux et la feillée destinée aux litières.

Secteur du Châtelet: le châtelet désigne la place forte du Crédoz et l'ancien bourg dont on retrouve encore les vestiges de la muraille d'enceinte.

Le Bugnon : de nombreux mots dérivent du gaulois **born**, dont **bagne**, pour désigner un trou alimenté par une source. Le lieu était le rendez-vous des familles du chef-lieu pour rincer le linge dans un lavoir établi sur le ruisseau de l'Épine, près de cette source.

Le Collet : passage resserré désignant ici une langue de terre, entre les bois et les taillis, maintenant occupée par l'autoroute et la zone artisanale.

La Fornasse : se situaient ici les terres des nobles Sautier de la Balme qui avaient acquis le titre de seigneurs de la Fournache (en Savoie). La famille qui a porté ce titre a laissé son nom au lieu-dit.

Secteur de Moussy : Moussy, écrit autrefois Mouxy, pose problème. Très ancien site habité, est-ce une terre des seigneurs de Mouxy ? (plutôt possessionnés dans la région de Rumilly). Est-ce une terre « Moussue » ? Quoi qu'il en soit, son développement passé est lié à la présence de la Commanderie.

La Commanderie : chapelle, mais autrefois essentiellement exploitation agricole avec forêt et champs, elle faisait partie, comme d'autres sites, de la Commanderie de Compositières qui appartenait aux moines soldats de l'Ordre des Hospitaliers de St Jean, fondé au moment des croisades.

La Vignettaz : petite vigne située sur un mamelon en bordure des terres de la Commanderie et exposée au sud et sud-ouest. Ces terrains rocaillieux constituaient, dans la paroisse, le seul lieu vraiment favorable à la vigne. On en avait partout besoin pour le vin de messe. (Ses dimensions sont signalées par le suffixe patois **ettaz** : petite).

Le bois d'enfer : terrain (souvent en pré) localisé dans une partie basse par référence au latin infernum (qui est en bas), ce qui est le cas du lieu-dit situé sous la côte de la Vignettaz.

Le pré Boule : en rapport avec la forme d'un champ arrondi.

La Balme : à travers le patois **barma** on remonte au celtique **balm** pour nommer une anfractuosité ou un abri sous rocher utilisé parfois par les hommes. (On notera la présence proche de blocs erratiques en forme d'abri, avec des traces d'anciennes constructions, comme c'est le cas pour celui du Riret).

La Combaz : du patois **comba** on va au sens de vallon concave qui a d'ailleurs été utilisé par la route et la voie ferrée.

Les Ougettes : par le patois **ôzhet**, on remonte à l'ancien français **auget** (abreuvoir). A cet endroit, l'ancienne route traversait le ruisseau au gué qui servait d'abreuvoir.

Le lavoir : dénomination nouvelle justifiée par la présence d'un lavoir construit au début du siècle, sans doute le plus pittoresque, grâce à son cadre, parmi tous ceux qui, ailleurs, déparent plutôt le paysage.

La Pétales : nom du ruisseau. Un lien est possible avec **petè** en patois (sol boueux) justifié par un lieu-dit voisin, le **Mouillex** (lieu humide). On préférera peut-être, à l'idée d'eau boueuse, le patois **pétaliè** (pétiller).

Le Crêt Torban : double mot d'origine celtique **tor barga** désignant un sommet de colline.

Le Trépan : tra et la syllabe an, avec le sens de trou et sommet, sont d'origine gauloise. Ce sens peut-il être appliqué au lieu ?

Chanzy : directement lié à carna en latin et à charnier le dérivé. La route mène au hameau où se situe l'ancien cimetière burgonde de la Balme.

Maréchon : à relier à la racine latine **mariscum** d'où est issu le français **maraicher** qui désigne un lieu humide. Le nom venu du lieu-dit **pont de Maréchon** situé dans la partie nord du Haut-Moussy est bien évocateur de l'idée.

Arches : par le patois **arché** (coffre réservé à l'avoine et à la farine) on remonte à la désignation de bassins ou de terrains en pente à forme arrondie recelant de l'eau. Le site s'y prête.

La Vernaz et la Verne : mot patois désignant les vernes, c'est-à-dire les aunes glutineux.

Le Mécanique : sans doute lié à l'idée de pente et à l'utilisation du frein à vis sur les chariots.

Champ pelé : en rapport avec le patois **pelà** (chauve, dénudé).

La Luche : d'origine celtique, le mot **olca** devenu **ouche**, **l'ouche** ou **l'huche** désigne soit une parcelle de terre fertile attenante à une habitation, soit une terre arable close de fossés et de haies.

Les Meillères : en passant par le patois **meli**, on va vers le sens de pommiers sauvages, mais une racine préceltique **mel** conduit au sens de mont, montagne. Difficulté à trancher.

Baillat : la seule dénomination de chemin qui conserve le nom d'une ancienne famille aujourd'hui disparue.

Les Kmonts : **lu kmon**, en patois, désignent des pâturages situés en moyenne montagne et utilisés en commun. Le domaine, attribué autrefois aux paysans pour l'affouage et la vaine pâture, a conservé son autonomie et continue d'être géré en communauté au bénéfice des habitants de Moussy.

Francis BAULET

Coeur de village

SUPÉRETTE VIVAL : UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE AU SERVICE DES HABITANTS



Depuis le week-end de Pâques, la supérette de votre commune, située au cœur du bourg, a rouvert ses portes avec un nouveau propriétaire.

Monsieur Joscelyn DORMIA vous y accueille avec le sourire et dans une ambiance conviviale.

Du **mardi au samedi** de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30, ainsi que le **dimanche** de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h 30.

Vous y trouverez tout le nécessaire pour votre quotidien : produits sanitaires, légumes frais, une sélection d'épicerie et de boissons, ainsi que des plats du jour proposés au rayon traiteur.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.

Soutenons nos commerces de proximité, véritables acteurs de la vie de notre village !

UNE DIÉTÉTICIENNE À LA MAISON MÉDICALE DE CORNIER

Peggy THABUIS, votre nouvelle diététicienne nutritionniste diplômée d'État vous reçoit en consultation sur rendez-vous, à la maison médicale de Cornier.

Rééquilibrage alimentaire, perte de poids

Diabète, cholestérol, dérèglement des marqueurs hépatiques

Troubles digestifs, troubles fonctionnels de l'intestin, pathologies rénales

Que ce soit pour un objectif de perte de poids, ou une question de santé, les suivis sont personnalisés : les solutions sont toujours individualisées car ce qui conviendra à une personne ne conviendra pas à une autre.

Les consultations de suivi sont conçues autour d'un thème choisi ensemble et vous amènent connaissances et conseils adaptés à votre mode de vie pour reprendre en main votre santé en fonction de votre pathologie et de vos objectifs.

Peggy THABUIS

Diététicienne – nutritionniste

Maison médicale

204 route de Chevrier

74800 CORNIER

06 61 78 76 19

Horaires et informations à retrouver via ce QR code :



8^e édition du fleurissement à Cornier

Vendredi 11 avril 2025

Connaissez-vous la différence entre le géranium et le pélargonium ?

Un pélargonium sera planté en balconnière et craint le froid tandis que le géranium est une plante vivace fleurie sous le couvert d'un arbre ou dans un massif.

Savez-vous à quoi correspond la grande famille des « Solanacées » ?

La tomate, l'aubergine, le poivron, le piment, la pomme de terre, etc., appartiennent à cette famille tout comme le tabac ou le datura, une plante hautement toxique.

Ou saviez-vous encore que le poirier, le pommier ou le fraisier et le rosier appartiennent à la même famille des Rosacées ? Et qu'il existe plus de 20 000 variétés de pommes ?

Au gré de notre tournée annuelle à la découverte des jardins et maisons fleuries les 29 juillet et 5 août 2024, la commission fleurissement a glané quelques pépites que nous avons pu présenter à l'occasion de notre soirée annuelle du fleurissement le vendredi 11 avril à la mairie.

A cette occasion nous avons pu aussi approfondir nos connaissances en botanique grâce à notre spécialiste passionnée, Franca Viviani.

Cette année, 35 habitations ont retenu plus particulièrement notre attention. Et les « jardins corniérand » nous ont impressionnés par la qualité de leurs plantations.

A l'issue de la présentation, chaque lauréat s'est vu remettre par notre maire Michel ROUX un bon d'achat de 12 € à valoir chez « Desbiolles horticulteur » à la Roche-sur-Foron ainsi qu'un petit plan de pétunia.

Cette soirée conviviale s'est terminée autour d'un buffet offert par la municipalité.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour cet été ; sachez nous surprendre !



Octobre Rose

UNE SOIRÉE POUR SENSIBILISER, SE SOUVENIR ET SOUTENIR LA RECHERCHE

Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour porter un message essentiel : l'importance du dépistage du cancer du sein et le soutien à la recherche médicale. À travers la campagne Octobre Rose, nous rendons hommage à toutes celles qui luttent ou ont lutté contre la maladie, et rappelons que la prévention sauve des vies.

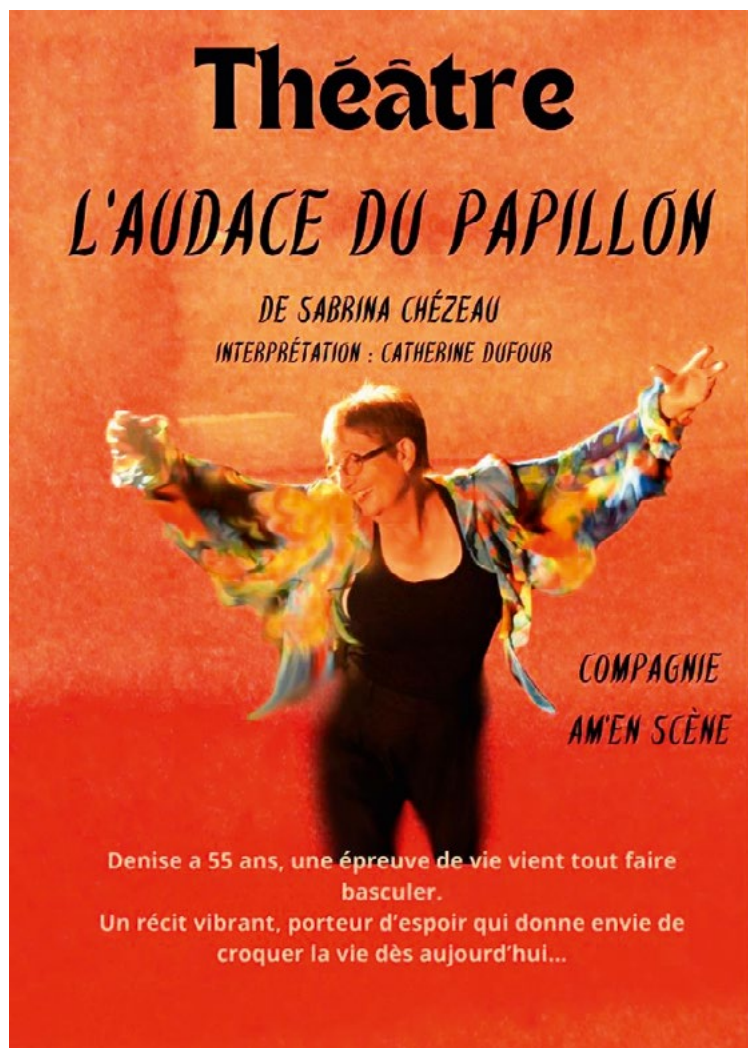
Depuis 2021, notre commune prend part à cet élan de solidarité par des actions locales, culturelles et engagées. Cette même année, lors de la fête du cidre, une tombola solidaire a permis de récolter des fonds, reversés à l'association À Chacun Son Everest, fondée par Christine JANIN. Cette structure accompagne les femmes en rémission de cancer du sein dans une démarche de reconstruction physique et mentale.

En 2022, c'est une soirée théâtrale qui a marqué Octobre Rose, avec la représentation de L'Insoumise, une pièce de Robert POUDÉROU. Ce texte met en lumière le parcours d'une femme engagée, libre et déterminée, confrontée à l'ordre établi. Un message fort sur la place des femmes dans la société, en résonance avec les combats qu'elles mènent au quotidien.

Cette année, nous poursuivons notre engagement en vous invitant à une nouvelle soirée théâtrale le samedi 11 octobre 2025 à 20h à la salle des fêtes. Nous aurons le plaisir d'accueillir Catherine DUFOR, de la compagnie AM'EN SCÈNE, pour une lecture théâtralisée de L'Audace du Papillon, une pièce émouvante écrite par Sabrina CHÉZEAU. Ce texte bouleversant évoque, avec une grande justesse, le cheminement intérieur d'une femme confrontée au cancer, sa transformation, ses fragilités et sa force.

L'entrée sera libre mais un chapeau sera mis à disposition à la sortie. Les dons recueillis seront entièrement reversés au Centre Léon BÉRARD, établissement de référence dans la recherche et la lutte contre le cancer.

Par votre présence, votre écoute et votre générosité, vous contribuez à faire vivre ce moment de partage, de sensibilisation et d'espoir. Nous vous attendons nombreux.



Notre Club Séniors



Le Club Séniors de la commune de Cornier poursuit sa belle dynamique, rassemblant une vingtaine de participants qui se retrouvent régulièrement pour des moments chaleureux et enrichissants. L'association, qui encourage les échanges et le lien social, accueille de nouveaux membres depuis l'ouverture de la résidence séniors Les Grands Roch. En effet, trois nouveaux membres se sont inscrits récemment.

Les activités proposées par le Club Séniors sont variées et toujours accueillies avec enthousiasme.

Parmi les événements marquants des derniers mois, on note :

- **7 juin 2024** : une visite au Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes a enchanté les membres par la beauté de la faune et de la flore ;
- **7 juillet 2024** : découverte du village d'Yvoire ;
- **7 décembre 2024** : une sortie à l'Aréna de Genève pour assister au spectacle Les Dix Commandements a rassemblé les adhérents dans une atmosphère festive ;
- **10 décembre 2024** : la traditionnelle fête de Noël s'est déroulée autour d'une savoureuse raclette dans un esprit de fête et de partage ;
- **Janvier 2025** : le Club a célébré les 90 ans de Thérèse CHAPEL, un moment rempli d'émotions, organisé au restaurant chez Mosse ;
- **Mars 2025** : une sortie au restaurant hôtelier de Thonon a permis aux membres de découvrir un cadre agréable tout en savourant un repas raffiné ;

Les projets à venir continuent d'alimenter l'intérêt et la bonne humeur des participants :

- **Octobre 2025** : Le Club prévoit une sortie pour voir le spectacle humoristique Couenne Man Show dans l'Ain ;
- Et une visite de la Villa Cohendier à Saint-Pierre-en-Faucigny est également programmée.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à M. et Mme COSTARELLA, Mme PARET-PEINTRE et M. et Mme LUX, dont l'engagement sans faille dans l'organisation des événements fait toute la richesse de ce club.

Pour toutes personnes intéressées par une inscription ou souhaitant plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter : clubseniorscornier@gmail.com



Garderie périscolaire de Cornier



Un air de renouveau plane sur notre garderie. En effet après le départ d'Axelle à la fin de l'année scolaire 2023 / 2024, il n'a pas été facile de stabiliser une nouvelle équipe à l'automne dernier. C'est à présent chose faite.

Sandrine, qui s'occupe des petits Corniérandes depuis plus de 20 ans, est aujourd'hui entourée de Marie-Ange et Nadia.

Toutes les trois forment une équipe soudée, dynamique et enjouée.

Appréciées des enfants, elles animent les activités dans la bonne humeur.

Nos écoliers apprécient particulièrement les équipements mis à leur disposition tels que : badminton, volley, tennis, foot dans le « stade », basket, parcours sportifs, jeux de ballons, échasses, jeux de craies, etc.

Outre les jeux de cour, une fois rentrée en salle de garderie, elles proposent un goûter avant de passer aux jeux de société, dessin et ateliers créatifs.

Motivées, elles ont repris le flambeau derrière Axelle qui proposait déjà aux enfants de réaliser divers bricolages. La municipalité souhaitant encourager ces ateliers laisse à l'équipe le soin de choisir les thèmes et les matériaux à commander. Rappelons que cette activité est proposée à tous mais que seuls les enfants qui le souhaitent y participent.



Bravo aux artistes!





Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son implication et profitons de ce bulletin pour remercier également toutes les personnes qui ont pu venir en renfort au cours de ces derniers mois telles qu'Armelle, Catherine, Coralie, Déborah ou Marie-Laure.

En outre, n'oublions pas qu'Armelle, parfois remplacée par Marie-Ange, assure chaque semaine la liaison école / bibliothèque, permettant ainsi aux écoliers corniérandes de se rendre en toute sécurité, en petits groupes, dans ce lieu de découverte et de partage.

Profitons-en pour saluer également le travail accompli par les bénévoles de l'association Lire à Cornier qui animent efficacement ces vendredis après-midi.



Marie-Ange, Sandrine & Nadia



Un peu plus pour Cornier

Notre association œuvre chaque année pour que notre village vibre au rythme des fêtes que nous organisons telles que la Fête du Cidre le 1^{er} dimanche d'octobre et la Fête du Pain courant janvier.

Ces événements sont l'opportunité pour chacun de se rencontrer, de partager des spécialités locales, d'aller au contact de nos anciens que ce soit lors de la tournée du père Noël ou du repas des aînés (organisé en collaboration avec la municipalité). Notre objectif est avant tout social.

Tout ceci est rendu possible grâce à l'ensemble de nos bénévoles. Cette année notre bureau s'est renouvelé avec l'arrivée de Jonathan CRÉPIN en tant que coprésident, Isaline CAULLIREAU au poste de secrétaire et Caroline CRÉPIN qui bascule de la fonction de secrétaire à celle de trésorière.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Marie-Jeanne MERMOUX, mémoire vive de Cornier qui a tenu ces dernières années la fonction de trésorière avec toute la rigueur nécessaire et le dévouement qu'on lui connaît; elle demeure cependant présente au sein de notre comité afin de passer le relais au mieux et continuer de nous apporter son soutien,

Ainsi que Pascal DUPANLOUP qui fut un coprésident de qualité et demeure un membre actif du comité.

Grâce aux fruits de nos actions, nous avons permis aux élèves de l'école élémentaire d'être les acteurs d'un spectacle mis en scène par l'association LES COLPORTEURS DE RÊVES. Cette compagnie, originaire de la Drôme, est composée de musiciens, artistes et comédiens circassiens. Ce spectacle est la transcription de l'histoire écrite collectivement, en amont, par les enfants assistés par l'équipe pédagogique.

Les Corniérandis ont pu assister à une représentation le 16 mai.

Donner aux enfants de notre commune la chance de vivre ces expériences artistiques nous tient à cœur.

Précisons que sur cet événement UN PEU PLUS POUR CORNIER et le SOU DES ÉCOLES ont ensemble joué les mécènes.

La collaboration et l'entraide avec les autres associations, que ce soit sur le plan humain, matériel ou financier, demeurent primordiales et nécessaires pour renforcer notre volonté de faire vivre le village. Notre action ne se limite pas à nos propres événements; elle peut rayonner sur tout ce qui s'organise sur Cornier.

Si, comme nous, vous souhaitez apporter un peu de joie aux Corniérandis, rejoignez-nous !!!

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook ou nous contacter à l'adresse suivante : unpeupluscornier@gmail.com



Lire à Cornier : Lieu culturel au cœur du village



Nuit de la Lecture 25 janvier 2025



Les 9 bénévoles de l'association Lire à Cornier ont à cœur de faire de la bibliothèque de Cornier un lieu culturel dynamique, créatif, évoluant au gré des besoins et envies manifestés par les adhérents et adhérentes (367 familles).

Ce n'est pas moins de 5 400 ouvrages (dont ceux issus du réseau Savoie-Biblio) que comptent les rayons, avec de nombreuses nouveautés chaque mois. Entre les dons et les achats réalisés pendant l'année, les rayons se sont étoffés de 212 nouveaux ouvrages en 2024.

Ce début d'année a vu la bibliothèque s'animer de plusieurs activités :

- Nuit de la lecture, le 25 janvier 2025, avec la participation de la conteuse Elaera qui a proposé des contes pour tous publics issus du patrimoine immatériel savoyard ;
- Mise en place d'un concours de Poésie en collaboration avec Instants Sauvages et M. RAVIER, sur la base d'une photo visible dans le hall de la bibliothèque, avec le samedi 5 avril 2025 la cérémonie de remise des prix ;
- Vente de livres d'occasion le 5 avril 2025 devant la bibliothèque ;
- Atelier créatif pour Pâques pour les enfants du primaire le 9 avril 2025.

Expositions, animations, ventes de livres reviendront au fur et à mesure des saisons. Vous êtes les bienvenus simplement par curiosité ou pour participer. Nous recherchons également des bénévoles pour renforcer notre belle équipe.

Informations pratiques

Adhésion : 10 €/an et par famille - gratuit la 1^{ère} année pour les nouveaux habitants

Horaires :

Mardi 16 h 30 - 18 h 30

Vendredi 15 h 30 - 18 h 30

Samedi 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires,
ouverture uniquement le samedi

Contact : bibliotheque.cornier@orange.fr



Retrouvez toutes les informations sur le site opac-xbibliothequescornier.biblix.net
Et suivez-nous sur Facebook « Bibliothèque Cornier »

Une Cantine scolaire toujours au top en 2024-2025

Sous la haute main, gastronomique, de notre cantinière Hélène GUILLEMAIN, nos enfants ont dégusté cette année encore des repas équilibrés, variés et délicieux! Nous ne redirons jamais assez le privilège que nous avons de bénéficier à Cornier d'une des très rares cantines artisanales et associatives du département! Merci Hélène! Nous remercions aussi toutes nos autres salariées pour le bon fonctionnement de la Cantine, Francesca, aide-cantinière; Jennifer au service; Sandrine et Armelle dans la cour de récréation.

De nombreux parents bénévoles, élus du Conseil d'Administration, assurent le fonctionnement quotidien de la petite entreprise qu'est la Cantine: Anne-Line FEUTELAIS-TURCO, Carine MANILÈVE, Céline CAMPANI, Céline CONTAT, Anne PETITJEAN, Hélène PEGAZ, Emilie AEGERTER, Laurène DELAUAUD, Margot PETIT, Kévin LEFEUVRE, Gaël DAVAL et Christophe RICHARD. Qu'ils soient toutes et tous ici remerciés pour leur implication!

Un grand merci aux autres parents bénévoles qui nous rejoignent ponctuellement pour aider durant les grandes manifestations (marché de Noël, raclette, fête de fin d'année...): leur investissement est absolument essentiel pour les faire perdurer. Bravo à nos écoliers qui, coordonnés par Hélène, Francesca et Carine M., ont à nouveau joué pleinement le jeu de la tombola de Pâques. Nous remercions bien évidemment la municipalité de Cornier pour son soutien financier annuel (9 500 € en 2025), et sa réactivité face aux problèmes de matériel.

Nous tenons à souligner nos très belles coopérations avec l'association du Sou des écoles et avec l'école élémentaire de Cornier: merci à Marine SEIDENBINDER, présidente du Sou, et à David FABIEN, directeur de l'école, pour leur engagement à nos côtés et pour leur soutien permanent!

La fête de fin d'année 2024, sur le thème des jeux olympiques, a été mémorable, et celle de 2025 sur le thème du cirque s'annonce tout aussi belle!

Du fait des hausses de tarifs de l'alimentaire – que vous constatez toutes et tous – et de l'importance du coût de la masse salariale pour notre association, des difficultés budgétaires nous ont malheureusement contraints à hausser le prix du ticket-repas en février 2025. Celui-ci reste néanmoins en deçà de la moyenne territoriale constatée. Un grand merci à notre trésorière Carine MANILÈVE qui a passé plusieurs nuits blanches sur ce sujet et qui fournit un travail conséquent.

Leurs grands CM2 partant vers le collège, plusieurs parents bénévoles très investis vont quitter l'association cet été. C'est l'occasion de leur dire un immense merci pour leur engagement sans faille durant de nombreuses années: Céline Campani, qui s'occupe des inscriptions et des manifestations, notre vice-présidente Anne-Line FEUTELAIS-TURCO qui gère les ressources humaines, et Kévin LEFEUVRE, qui s'occupe de la gestion matérielle des manifestations après avoir été trésorier.

Nous avons donc besoin de nouveaux membres (en particulier de quelqu'un pour reprendre la gestion salariale des employées) pour permettre à l'association de continuer à fonctionner, nous vous attendons nombreux!

Au plaisir de vous retrouver le lundi 23 juin à 20h00 (salle des fêtes) pour notre AG annuelle obligatoire (inscriptions et réinscriptions), et le samedi 28 juin pour faire la fête tous ensemble!

Guillaume YOUT
Président de la Cantine scolaire de Cornier



Tartiflette géante très réussie au marché de Noël du Sou des écoles



Fête des écoles le 29 juin 2024 dans la verdure sur le thème des jeux olympiques

Le Sou des Écoles pour faire vivre l'école autrement



L'association du **Sou des Écoles de Cornier** est un pilier de la vie scolaire et locale. Composée de parents bénévoles dynamiques et investis, elle a pour mission de soutenir les projets pédagogiques des écoles du village... mais aussi de faire vibrer la commune au rythme de **manifestations conviviales et festives tout au long de l'année!**



Un rôle essentiel pour les enfants

Grâce aux fonds récoltés lors de ses événements, le Sou des Écoles participe au financement:

- De sorties scolaires, des activités culturelles (sorties cinéma, spectacles, expositions, intervenants arts du cirque...) ou sportives (Cycle natation, ski de fond, sorties neiges, découverte du rugby, randonnées...)
- Du petit matériel pédagogique
- Des cadeaux de fin d'année pour les futurs CP et collégiens...

Mais au-delà du soutien financier, ses événements créent du lien entre les familles, les enseignants et les habitants de Cornier.



Les grands rendez-vous du Sou des Écoles de Cornier

Chaque année, plusieurs événements phares rassemblent petits et grands dans une ambiance chaleureuse:



Le marché de Noël

Un moment magique où se mêlent décorations artisanales, stands gourmands, vente de sapins, petite restauration, animations pour les enfants... Une belle façon de commencer les fêtes en soutenant l'école.



Le Loto

Un incontournable, très attendu chaque année! Ambiance conviviale, jolis lots, et une salle pleine à craquer. Les bénéfices permettent de financer une grosse partie des projets scolaires.



Le Sou des Écoles, c'est avant tout une équipe de parents qui donnent un peu (ou beaucoup) de leur temps, selon leurs disponibilités. Aucune compétence particulière n'est requise, juste de la bonne volonté et l'envie de participer à la vie de l'école! Votre aide sera précieuse et toujours la bienvenue. Rejoignez-nous lors des réunions, ou contactez un membre du bureau pour en savoir plus.

Un mot du Sou des Ecoles

« Chaque manifestation est organisée avec cœur et dans le seul but d'offrir aux enfants une scolarité riche, joyeuse et pleine de découvertes. Merci à tous ceux qui participent, de près ou de loin, à ces beaux moments de partage. »

Ensemble, rendons l'école encore plus vivante et joyeuse!

Les jardins Corniérands



Notre association créée par des bénévoles en 2023, sur un projet d'initiative de la municipalité de CORNIER, connaît cette année un nouvel élan avec de nouveaux acteurs dirigeants.

Toujours dans la même dynamique nous avons pour objectif d'accueillir et accompagner des Corniérands dans leur volonté de jardiner.

Saluons le bon travail réalisé par l'ancienne équipe présidée par Sandrine.

Maintenant ce sont Isabelle, Olivia et Philippe qui assurent cette continuité.

La précédente saison a eu de très bons résultats en termes de culture et on espère que cette année sera toute aussi fructueuse. Nous disposons de 30 parcelles de 20 m² chacune, pour labourer, semer, planter et récolter.

Actuellement 27 sont occupées et en culture, alors débutants ou confirmés si le cœur vous en dit contactez-nous.

« jardinscornierands@gmail.com »

Nous mettons à disposition un peu de matériel (outils) pour démarrer vos premières cultures.

La convivialité et le respect de l'environnement sont de mise.

Salutations à tous.



Association Cornier Pétanque

LA PÉTANQUE À CORNIER : BIEN PLUS QU'UN JEU, UN VRAI MOMENT DE PARTAGE !

À Cornier, la pétanque est bien plus qu'un simple loisir : c'est un véritable rendez-vous de convivialité et de passion pour une quarantaine d'amateurs qui se retrouvent deux fois par semaine dans la bonne humeur.

L'association de pétanque de Cornier organise ses entraînements les mardis et vendredis après-midi au boulodrome Gaby CONSTANTIN, un lieu bien connu des habitués. Doté de quatre pistes, ce boulodrome voit parfois son espace se faire étroit, tant la participation est forte : pas moins de 36 licenciés et une dizaine de non-licenciés (détenteurs d'une carte d'accès au club) viennent y jouer régulièrement.

Dès que la météo le permet, les parties se poursuivent à l'extérieur, dans le cadre agréable et verdoyant du complexe sportif de Cornier. Une façon idéale de profiter du beau temps tout en partageant un moment entre passionnés.

L'association se structure autour de plusieurs équipes : deux équipes de vétérans et une équipe senior participent aux championnats départementaux des clubs, à la Coupe de France et à la Coupe du département. Une dynamique sportive qui n'empêche pas la convivialité, au contraire, elle la renforce.

Cette année, l'association innove en organisant dans l'été un concours de triplettes ouvert à toutes les personnes intéressées, qu'elles soient licenciées ou non. Une belle occasion de découvrir l'ambiance chaleureuse du club ! Ce concours aura lieu le 13 septembre.

À noter également le traditionnel concours de Noël, réservé quant à lui aux licenciés, qui fait toujours partie des temps forts de l'année.

L'association remercie chaleureusement la mairie de Cornier pour la mise à disposition du local de l'ancienne buvette du club de foot.

Que vous soyez joueur confirmé ou simple curieux, n'hésitez pas à venir faire un tour au boulodrome : à Cornier, la pétanque rime avec partage et plaisir de jouer !



Entente Sportive Amancy - Cornier (ESAC)

STAGE DE PRINTEMPS

Lors de la première semaine des vacances de Printemps 2025 l'ES Amancy Cornier a organisé, pour la deuxième année consécutive, un stage « foot et multi-activités » pour les jeunes licenciés du club des catégories U11 et U13; 22 participants de 12 à 14 ans ont répondu présents.

Plaisir, progrès et partage sont les 3 points fondamentaux de ce stage.

Chaque matin, des séances centrées sur le football, avec des exercices techniques, tactiques, et moteurs, ainsi que des matchs ont été proposés. Les participants ont également pu s'initier à l'activité du « dodgeball » afin de leur faire découvrir un autre sport ludique et collectif et ainsi acquérir d'autres compétences que l'on ne travaille pas dans le foot.

L'après-midi, les jeunes ont pu participer à différentes activités comme le « bubble foot », le « laser tag », le « golf foot » ou encore réaliser un grand parcours d'exercices techniques afin d'évaluer chaque joueur.

La semaine s'est terminée par un grand goûter où crêpes et friandises étaient au rendez-vous, et par une remise de diplôme à chacun des participants. Ils ont également reçu une photo souvenir et un maillot aux couleurs du club.

Durant ces quelques jours les enfants ont pris beaucoup de plaisir grâce au contenu des séances organisées et encadrées par Antoine TISSOT apprenti BPJEPS du club. Ce dernier remercie vivement tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ce stage.



Compagnons du Châtelet

Cette année encore, l'intérêt pour le pressage des noix ne s'est pas démenti : plus d'amateurs mais moins de volume. Les aléas de la nature... Les nouveaux clients qui ont vu leurs huileries locales s'arrêter nous encouragent fortement à pérenniser ce savoir-faire.

La battante avec le sciage du bois n'a pas chômé non plus. Suite à l'orage qui avait arraché le toit du bâtiment annexe, la commune a validé de le reconstruire avec deux pans pour être plus en adéquation avec les bâtiments existants. Les compagnons du châtelet ont scié le bois et posé le bardage nécessaire à cette reconstruction.

Autre temps fort, la Randonnée Saveurs & Paysage de la commune de Reignier a sollicité la mairie pour une étape au châtelet et ce n'est pas moins de 850 personnes que nous avons accueillies, ravies de découvrir ce site.

Comme chaque année, les 20 et 21 septembre, nous ouvrirons au public pour les journées du patrimoine.



Instant's Sauvages 74

La 16^e édition du festival, point d'orgue de notre activité, a accueilli 3 200 visiteurs. Photographes, sculpteur et peintre ont présenté plus de 300 œuvres pour lesquelles la parfaite maîtrise technique a permis de sublimer la beauté de la nature sauvage. 1 300 spectateurs ont assisté aux projections de films et aux conférences.

Le vendredi, 300 élèves des écoles de Cornier et Reignier ont découvert l'exposition, assisté à des projections commentées, échangé avec les artistes qui ont répondu à leurs nombreuses questions.

Par ailleurs, lors de la semaine de classe découverte à Servoz, pour les élèves de l'école élémentaire, des conférences présentées par les membres de l'association ont illustré les thèmes abordés avec les enseignants.

De même, nous avons présenté des diaporamas dans la salle d'activités de l'école maternelle, devant les enfants ravis d'identifier les espèces présentées.

Enfin, en partenariat avec la bibliothèque, nous avons réalisé une exposition de photos qui ont inspiré les thèmes du concours de poésies.

Nous préparons activement la 17^e édition pour laquelle de nombreuses candidatures nous sont parvenues de France, de Suisse, de Belgique, promesse d'une belle aventure culturelle pour Instant's Sauvages 74.





© Philippe Klein



© Philippe Klein

Les Vieux Métiers de Cornier

LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

LA 34^e FÊTE DES VIEUX MÉTIERS ANIMERA BIEN LE VILLAGE !

Après une année 2024 annulée, la Fête des Vieux Métiers signe son grand retour, fidèle à sa tradition du premier dimanche de septembre. Cette 34^e édition promet quelques nouveautés, avec toujours la même envie de faire mieux et d'inscrire cet événement comme une référence en son genre.

Un héritage vivant

Pour rappel, créée en 2022, l'association « Les Vieux Métiers de Cornier » a repris le flambeau des 31 éditions précédemment organisées par l'AS Cornier. Riche de cet héritage et grâce à l'engagement de plus de 130 bénévoles, les éditions 2022 et 2023 ont connu un franc succès, posant les bases solides de cette nouvelle aventure... malgré un départ sans fond de trésorerie !

Un événement, plusieurs objectifs

Un petit comité œuvre assidûment tout au long de l'année, pour faire revivre une fois par an, gestes anciens et traditions populaires qui éveillent nos sens et nous renvoient à nos souvenirs d'enfance.

Les bénéfices de la fête nous permettent de :

- Sécuriser financièrement les éditions futures (face aux aléas climatiques),
- Développer l'événement et ses animations,
- Investir dans du matériel,
- Améliorer les structures, le cadre et la sécurité du site,
- Organiser un repas de remerciements aux bénévoles.

Une dynamique collective

Nous collaborons régulièrement avec d'autres associations du village :

- Participation croisée à certains événements associatifs,
- Partage de matériel et d'investissements avec Un peu plus pour Cornier,
- Maintien de la brocante organisée par l'ES Amancy Cornier le jour de la fête,
- Vente de produits à base de noix (huile et vin) lors du marché de Noël du Sous des écoles.

Des valeurs fortes

Notre démarche vise à transmettre la mémoire des gestes d'antan, dans un esprit convivial, ouvert et solidaire. Chacun peut s'impliquer à son rythme, proposer ses idées ou prendre des responsabilités. Il n'y a aucune cotisation pour nous rejoindre !

Nous avons constamment besoin de bénévoles, que ce soit pour :

- L'organisation générale (toute l'année – en intégrant notre comité),
- Les préparatifs (la semaine précédente – convivialité assurée),
- La prise de poste le jour J (avec ou sans contact avec le public),
- Le démontage (dans la bonne humeur!).

☛ Que vous ayez une disponibilité de quelques heures ou plusieurs jours, votre aide est précieuse.

Vous ferez de belles rencontres, partagerez de bons moments et contribuerez activement à la réussite de cette fête villageoise.



**Ami(e) des Vieux Métiers.
Bénévole ou visiteur.
On vous attend donc
avec impatience !**

**LES VIEUX MÉTIERS
DE CORNIER**

Contacts Association : fvm74800@gmail.com
Président – Vincent BOUCHARDY : 06 12 13 86 18
Trésorière – Annie CONTAT : 06 22 69 54 26
Secrétaire – Fabrice BAULET : 06 73 39 32 30



L'association de chasse de Cornier

L'association de chasse de Cornier a souhaité partager avec vous cet article de la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie :

Les chiens en divagation, une atteinte colossale à la nature...

Selon le législateur, hors action de chasse ou de protection d'un troupeau domestique, tout chien qui n'est pas ou plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme « en divagation ».

En Haute-Savoie, la problématique des chiens errants est un souci majeur relevé par l'ensemble des acteurs du monde rural. Si les chiens qui divaguent sont de véritables menaces pour les troupeaux domestiques, ils sont également une cause majeure de la perturbation des milieux naturels et donc de la raréfaction de la biodiversité.

Bien souvent, lorsqu'il échappe à la surveillance de son maître, le chien retrouve ses instincts de prédateur. La faune, sauvage ou domestique, en fait les frais. L'hiver est une période très critique. La faune sauvage est contrainte d'économiser son énergie pour survivre aux conditions extrêmes et difficiles (accès à la nourriture, neige, froid). Ne nous y trompons pas, le printemps et l'été sont aussi des saisons où la quiétude de la faune doit être respectée pour assurer la réussite des mises bas et garantir la survie des jeunes oiseaux et mammifères.

En Haute-Savoie, les ravages occasionnés par les chiens en divagation sont considérables. En respectant la réglementation (article L.211-23 du code rural), tout un chacun, propriétaire d'un chien, peut faire un geste conséquent pour la nature. À la maison ou en randonnée, soyons tous attentifs !

Du 15 avril au 30 juin, la réglementation se durcit.

À des fins de protection et de repeuplement de la faune sauvage, l'arrêté du 16 mars 1955 sur la divagation des chiens réglemente les promenades et interdit la divagation des chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Ainsi, du 15 avril au 30 juin dans les bois et forêts, **la promenade des chiens non tenus en laisse est interdite en dehors des allées forestières**. Il est toujours possible de promener son chien sans laisse, **mais uniquement sur les allées forestières et sous réserve qu'il reste sous contrôle de son maître**.

Les conséquences...

Les chiens concernés peuvent être capturés et mis en fourrière par les services municipaux ou les agents de la police de l'environnement (article L211-21 et suivants du code de l'environnement). Si le comportement du chien errant cause la perturbation de la faune sauvage, **son propriétaire encourt une contravention punie d'une amende de 750 € auxquels peuvent s'ajouter d'éventuels dommages et intérêts**. Les atteintes plus graves peuvent conduire l'État à autoriser ses agents à abattre les animaux incontrôlables.

Ces amendes peuvent être aggravées par des sanctions au tribunal civil par des plaintes déposées par les associations de protection de la nature et de chasse.

Le coût des infractions

- **750 € d'amende maxi** si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^e classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135 €) (art. R. 428-6 C. Env.).
- 450 € d'amende maxi dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques provoquées par la divagation d'un animal dangereux. Cela est puni d'une contravention de 3^e classe (art. R. 653-1 CP).
- 150 € d'amende maxi si vous laissez divaguer un animal sur les routes. Cela est passible d'une contravention de 2^e classe. Au regard des articles R.412-44 à R. 412-50 du code de la route.



Association Bob Aventure - Retour d'expérience

RAID GALLAOUYA-MAURITANIE - JANVIER 2025



Il existe des voyages qui marquent à jamais le cœur et l'esprit. Nous avons découvert en ce début d'année la Mauritanie, qui, avec ses paysages à couper le souffle, nous a émerveillés: des pistes sablonneuses serpentant jusqu'aux majestueux cordons de dunes aux teintes d'ocre, le grondement impressionnant du plus grand train du monde qui résonne jusque dans la nuit, ou encore l'expérience unique de conduire au cap à travers le désert, une sensation indescriptible qui restera gravée en nous.

C'est aussi l'effervescence des ruelles commerçantes de Zouerate, l'envoûtement des odeurs d'épices et la profusion des étals colorés, débordants de fruits et légumes qui éveillent à la fois nos sens et notre appétit, ou encore la découverte de Chinguetti, la cité emprisonnée par les dunes de sable.

Mais plus encore, ce sont les rencontres qui illuminent ce périple,

A l'instar de ces instants partagés avec les nomades autour d'un bol de lait de chèvre ou d'un thé sous une tente berbère, au beau milieu de nulle part,

L'accueil chaleureux dans les écoles où nous avons fait halte,

Ou le bonheur pur et simple des enfants à qui nous avons offert des crayons, des cahiers ou un simple ballon de football.

Leurs sourires, pleins d'euphorie et de reconnaissance, valent plus que mille mots.

Il y aurait tant à raconter, tant à partager sur cette aventure...

Impossible de rester indifférent après un tel voyage, tant il enrichit et bouleverse.

Un immense merci à toutes les personnes, entreprises ou collectivité pour leur générosité. Grâce aux dons récoltés nous avons pu distribuer aux écoliers les bons outils d'apprentissage.

« Voyager nous laisse sans voix, avant de nous transformer en conteur. »



Les Alchimistes Ludiques

LA PASSION DU JEU ET DE LA CRÉATION!

Vous êtes curieux de découvrir les coulisses de la création de jeux de société? Vous avez un prototype dans vos cartons ou simplement envie de tester des jeux inédits? Rejoignez Les Alchimistes Ludiques, une association dynamique regroupant une vingtaine de passionnés de Savoie et Haute-Savoie!

Nos missions:

- **Promouvoir et développer les prototypes** d'auteurs locaux;
- **Créer du lien** entre auteurs et joueurs;
- **Organiser des événements conviviaux** autour du jeu;
- **Et favoriser l'échange et l'entraide** entre créateurs.

Des rendez-vous réguliers

Chaque semaine, les membres se retrouvent pour travailler sur leurs prototypes, échanger des idées et tester ensemble des jeux en développement, **tous les mercredis** à partir de **20 h** dans la **salle au-dessus de la bibliothèque** de Cornier.

Ces moments sont riches en conseils, retours d'expérience et entraide. Que vous soyez auteur confirmé, en phase de concours, ou joueur curieux, vous êtes les bienvenus!

Des projets en mouvement

Les Alchimistes Ludiques participent régulièrement à des festivals de jeux, en organisant des covoiturages pour s'y rendre ensemble.

Vous pouvez également nous rejoindre sur nos **plateformes** en ligne pour suivre nos projets ou tester les futurs jeux de demain:



Facebook: www.facebook.com/groups/467345025521138/

Discord: sur demande auprès de l'association

Contact: lesalchimistesludiques@gmail.com

Site web: www.lesalchimistesludiques.fr



Intercommunalité

LA GESTION DE L'EAU AU CŒUR DU PAYS ROCHOIS : UN SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL

Le projet de transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) a débuté en 2016 dans le but d'harmoniser le mode de gestion de l'ensemble du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est assurée par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) pour l'ensemble de ses huit communes (excepté La Chapelle-Rambaud), remplaçant ainsi le précédent gestionnaire privé, Veolia.

Une compétence intercommunale renforcée

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de rationalisation et d'efficacité des services publics. En regroupant ces compétences au niveau intercommunal, la CCPR vise à offrir un service homogène et de qualité à l'ensemble de ses 14 000 abonnés. Elle assure désormais la gestion administrative du service (facturation, réclamations, relation avec les usagers...) et les études et travaux. L'exploitation technique (maintenance des réseaux, relève des compteurs, interventions terrain, astreintes...), est réalisée par Veolia, entreprise retenue après appel d'offres.

Un service de proximité

Les usagers peuvent désormais effectuer leurs démarches liées à l'eau et à l'assainissement en se rendant sur place ou via un espace abonné en ligne, accessible sur le site de la CCPR. Cet espace permet de gérer les contrats, suivre les consommations, payer les factures et effectuer diverses demandes administratives. Tous les habitants du territoire peuvent désormais opter pour un paiement mensualisé de leurs factures d'eau, une nouveauté facilitant la gestion de leur budget.

Des ressources en eau diversifiées

Le territoire du Pays Rochois dispose de multiples captages pour assurer l'approvisionnement en eau potable dont 55 % venant de la nappe du cône de déjection de Borne. Parmi ceux-ci, on retrouve des sources telles que le captage de Chesnet, le captage de Passaquet, le captage de Passeirier, le captage de Rubis, et bien d'autres.



Mensualisez vos factures d'eau !

Bonne nouvelle : il est désormais possible de mensualiser le paiement de votre facture d'eau !

Grâce à la mensualisation, vous pouvez :

- Équilibrer votre budget avec des prélèvements réguliers chaque mois ;
- Éviter les grosses factures d'un seul coup ;
- Et gagner en tranquillité avec un paiement automatique.

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le contrat disponible via ce lien :

ccpaysrochois.fr/contrat-mensu-eau,

et de le renvoyer accompagné d'un RIB :

- Par mail à : eau-assainissement@ccpaysrochois.fr
- Par courrier ou directement à l'accueil à :

Communauté de Communes du Pays Rochois

1, place Andrevetan

74800 La Roche-sur-Foron

Un geste simple pour une gestion plus sereine de votre eau !

Urgences liées à l'eau ou à l'assainissement

En cas d'urgence, un système d'astreinte est mis en place pour l'ensemble des communes du Pays Rochois.

Urgence eau potable :

- **Tél. 04 50 03 39 92**
(du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, hors jours fériés)
- **Astreinte Tél. 04 26 83 43**
(du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h et entre 17 h 30 et 8 h 30, ainsi que le week-end et jours fériés)

Urgence assainissement :

- **Tél. 04 50 03 39 92**
- **Astreinte Tél. 04 26 83 43 70**

Démarches administratives

Pour toute demande de branchement ou de raccordement aux réseaux d'eau potable ou d'assainissement, vous pouvez effectuer votre demande en ligne via le formulaire dédié :

« Demande de branchement – CCPR ».

Le service eau et assainissement est disponible **du lundi au jeudi** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 et le **vendredi** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

(Téléphone : 04 50 03 39 92, E-mail : eau-assainissement@ccpaysrochois.fr).

Pour les communes de Cornier, Éteaux et La Roche-sur-Foron, la CCPR assure uniquement le raccordement au réseau d'assainissement collectif. Pour le raccordement au réseau d'eau potable, veuillez contacter **Veolia** au 09 69 32 34 58

VIE PRATIQUE À CORNIER

Vous avez besoin des services d'une infirmière pour un soin, d'une aide à domicile pour vous soulager dans l'entretien de votre logement ? D'un portage de repas ? D'un taxi pour vous déplacer pour une consultation ou aller à la gare ? D'une aide pour vos démarches administratives ou autre prestataire, de manière ponctuelle ou sur du plus long terme ? Nous vous proposons une « fiche pratique » (jointe à ce bulletin) regroupant tous les services dont vous pourriez avoir besoin, existant sur notre commune ou au sein la communauté de communes du Pays Rochois.

Vous pouvez aussi avoir un accès direct à ces coordonnées sur notre site internet (cornier.fr) ou en flashant le QR Code ci-dessous.



Proxim iTi Agile

LES TRANSPORTS EN COMMUN FLEXIBLES ET CONNECTÉS

Depuis le 21 octobre 2024, le réseau de bus Proxim iTi a franchi une étape majeure en adoptant le système « Proxim iTi Agile ». Cette évolution vise à offrir une mobilité plus flexible, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des usagers, tout en renforçant l'interconnexion avec les transports ferroviaires.

Une approche hybride : fixe et flexible

Le système « Proxim iTi Agile » combine des lignes régulières avec des arrêts fixes et des segments flexibles où les arrêts sont desservis sur demande. Les lignes concernées par ce changement sont les 170, 350, 360, 450, 460 et 470. Les arrêts fréquemment demandés sont systématiquement desservis, tandis que des détours peuvent être effectués pour d'autres arrêts, si nécessaire, grâce à une réserve de temps intégrée dans les horaires.



Réservation simplifiée

Pour bénéficier de ces arrêts flexibles, les usagers peuvent enregistrer leur demande via l'application *Bus CheckIn* jusqu'à 30 minutes avant le départ du bus (ou 2 heures avant pour les lignes 450, 460 et 470). Il est également possible de contacter le centre d'appels au 04 50 62 29 39, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour installer l'application *Bus CheckIn* rendez-vous sur le site www.proximiti.fr puis accéder directement à l'application à l'aide de l'icône ci-contre :



Bus CheckIn vous permet de consulter les horaires, calculer votre itinéraire, enregistrer votre demande de passage à un nouvel arrêt « Bus Agile » ou une connexion entre 2 lignes.

Tarifs et paiement

Les titres de transport sont identiques à ceux du réseau classique Proxim iTi et peuvent être achetés en ligne via l'application « MyBus », dans les points de vente partenaires ou directement à bord du bus. A titre d'exemple l'abonnement mensuel tout public est de 21 € et des réductions s'appliquent aux moins de 26 ans.

Une couverture étendue

Le système « Proxim iTi Agile » permet d'ajouter plus de 200 arrêts supplémentaires sur le réseau interconnecté qui s'étend de Saint-Gervais, Annecy ou Bellegarde jusqu'à Coppet voire Lausanne en passant par Annemasse, le CHAL, Bonneville, La Roche-sur-Foron et bien entendu Cornier ! Tous les détails sur www.proximiti.fr.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche visant à encourager l'utilisation des transports en commun et à réduire l'empreinte carbone.

L'espace aqualudique des foron



La piscine municipale sur les terres rochoises, plus connue sous le nom d'espace aqualudique des Foron, est un équipement du territoire pour les publics de tous âges et de tous niveaux. Cette piscine estivale vous accueille de mai à octobre pour profiter d'un moment de détente dans un cadre agréable et paisible.

Forte d'un bassin de natation en air libre de 25 mètres et d'un bassin de 20 mètres semi-couvert, elle apporte entière satisfaction aux nageurs affirmés et en devenir. Elle dispose également d'un bassin d'apprentissage de moins d'un mètre de profondeur, d'une pataugeoire, d'un toboggan et d'un jardin aquatique apportant sécurité et divertissement au plus grand nombre de nos têtes blondes.

Ajoutons à cela, un espace verdoyant et paysager jouxtant tables de pique-nique et jeux terrestres mêlant utile et agréable.

N'oublions pas qu'un snack-bar complète l'offre de cet équipement en pleine restructuration.

Le vaste projet de réhabilitation initialement prévu sur la totalité du site s'étant avéré, au final, trop lourd et trop onéreux, un recblage prioritairement axé sur les parties techniques a été décidé pour assurer une pleine ouverture.

En ce début d'année 2025, la machinerie a été remplacée ouvrant la réflexion à de plus amples travaux.

Il est en effet primordial que les équipements fonctionnent afin d'accueillir le public et l'ensemble des scolaires des 11 communes (9 du Pays Rochois et 3 du bassin Arve et Salève) qui forment le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), gestionnaire de cet ensemble sportif.

L'Espace Aqualudique des Foron a rouvert ses portes le lundi 5 mai pour une nouvelle saison qui prendra fin le vendredi 3 octobre 2025.

Nous souhaitons à tous, de bonnes baignades et un bel été.



Etat civil

NAISSANCE

Naissances 2023

DUTOIT Ellie, Diana	4 août
MARQUES RODRIGUES Aria	25 août
PRIZZON Niels, Adrien	9 septembre
MONTEIRO Natéo, Andréa	
COURBIS MARIN Ayden	23 septembre
PERRENOUD Marceau, Marcel	28 octobre
THIÉBAUT Léonie, Laura, Alba	10 novembre
BAC Robin, Léon, Bernard	21 novembre
MAIGNEZ Constance, Leni	6 décembre
ESPANA-JIMENEZ Amaya Diago, Marie-Claude	21 décembre



Naissances 2024

AEGERTER Jeanne, Marie	29 janvier
FOURNIER Justin, Jean	30 avril
RAOELISON Elnissie, Tianiaina	7 décembre

Naissances 2025

SPITERY Ambre, Rose, Maryse	2 avril
-----------------------------	---------

MARIAGES

Mariages 2023

BOVAGNE Alexis et AEGERTER Anaëlle	12 août
POLLET Ludovic et JOUAN Cindy	16 septembre
GENTIL Joël et GAY Eugénie	16 septembre

Mariages 2024

DAHU Nicolas et MARCE Lucie	25 mai
LE MEN Charles et REVAUD Mathilde	20 septembre

Mariages 2025

MABBOUX Florent et BRACKE Mariam	24 mai
LAKHLEF Lucie et SOARES BAPTISTA Ivo	31 mai



**Vous attendez un heureux événement ou votre bébé est né
après la préparation de ce bulletin municipal ;**

Vous souhaitez que sa naissance paraisse dans le prochain bulletin ;

Alors n'oubliez pas de nous retourner le « coupon autorisation » que vous avez dû recevoir.

DÉCÈS

Décès 2023

DORIER (née ROCH) Andrée	15 juillet
MANERA Hyacinthe	11 août
AEGERTER (née MÉTRAL) Andrée, Lucienne	11 décembre
SANTORO Sandrine	25 décembre

Décès 2024

MARCE (née DÉFAGO) Huguette, Germaine	29 janvier
BOGET Ginette	3 février
DA COSTA FERNANDES Joao	28 avril
DÉMULE Guy	20 mai
DUREAU Marc, Henri	15 septembre
ROSNOBLET Jean, Antoine, Alexandre	13 octobre
NAJOTTE Stéphane, Patrice, Georges	18 octobre

Décès 2025

FOËX Pierre	25 janvier
DUNAND Alain	27 mars
MICHOUD Ulysse	1 ^{er} mai
BAULET Francis	12 mai



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS À VENIR

7 septembre	Fête des vieux métiers et brocante	Stade
13 septembre	Concours de triplette	Stade
5 octobre	Fête du cidre	Salle des fêtes
11 octobre	Théâtre pour Octobre Rose	Salle des fêtes
17-18-19 octobre	Marché de producteurs	Salle des fêtes
11 novembre	Cérémonie	Parvis Mairie
16 novembre	Repas des aînés	Salle des fêtes
22 novembre	Braderie des Petits loups	Salle des fêtes
27-28-29 novembre	Festival Instants sauvages	Salle des fêtes
6 décembre	Marché de Noël	Salle des fêtes

**Toute l'équipe municipale vous
souhaite de passer un bel été...
Et de jolies balades sur nos nouveaux sentiers**